

Le speculum de la matrice a travers les ages / par V. Deneffe.

Contributors

Deneffe, Victor, 1835-1908.

Publication/Creation

Anvers : H. Caals, 1902.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/rs23tkm8>

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

(2)
UA . AU

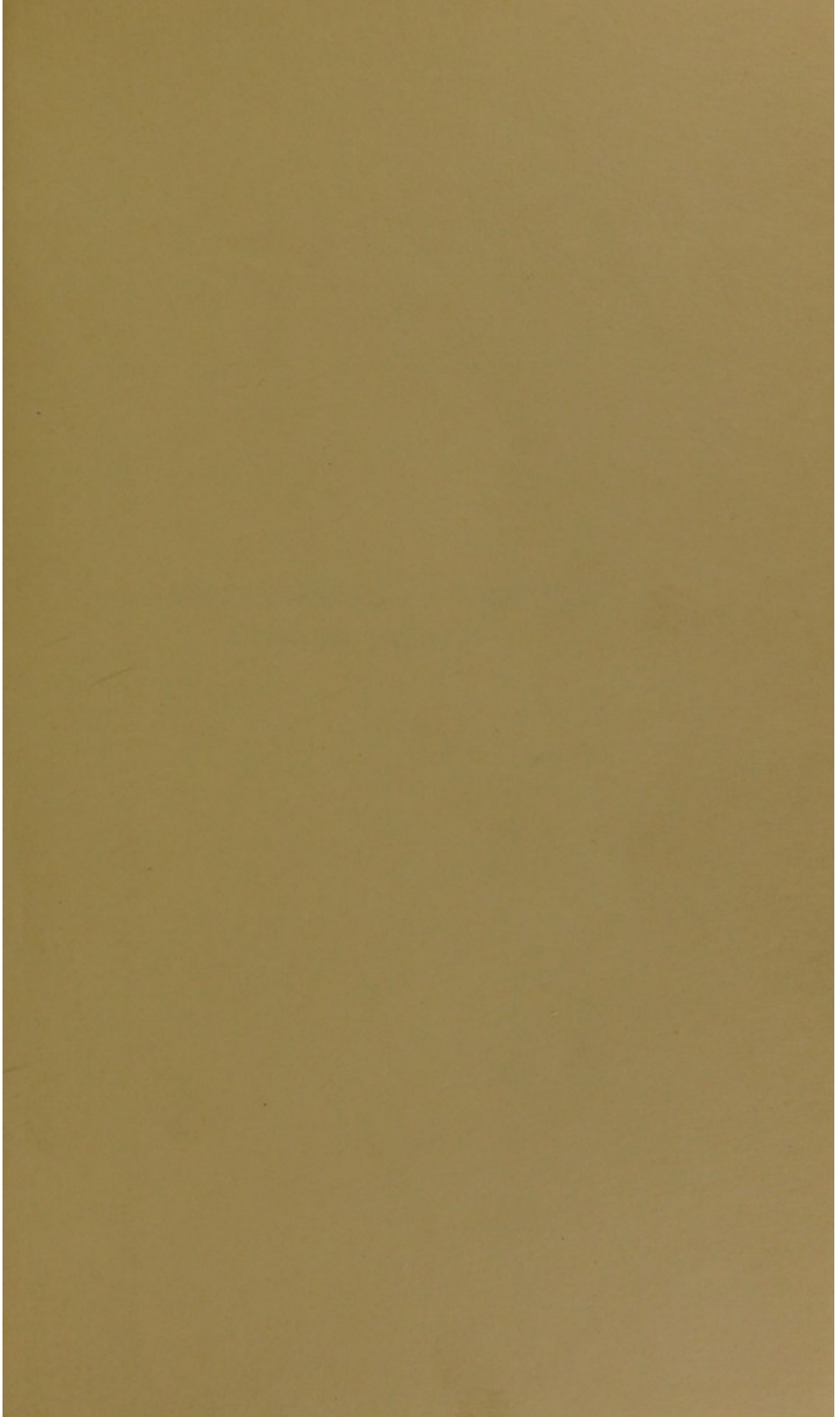
(2)

U A . A U

x 58683



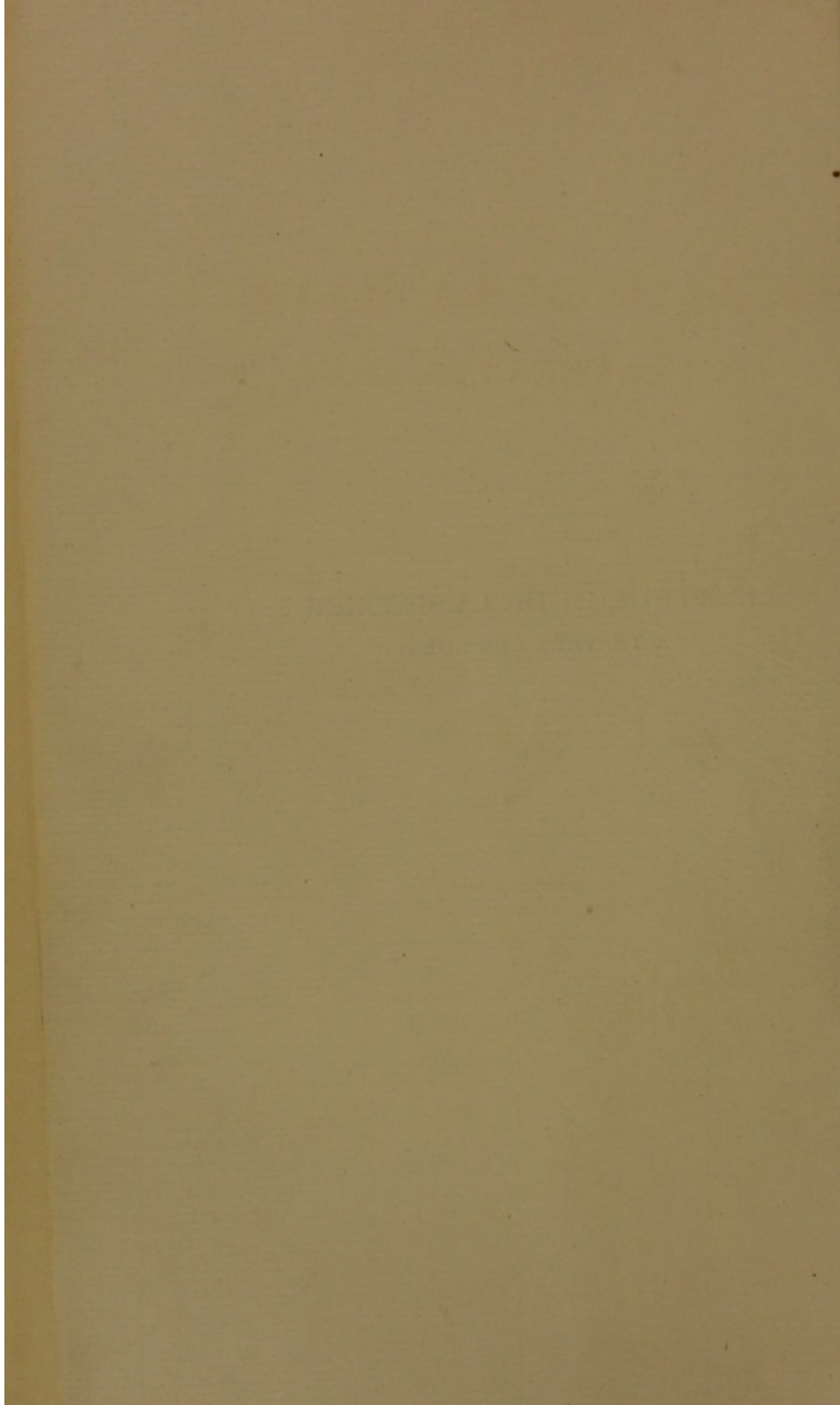
22101324900





9

LE SPECULUM DE LA MATRICE
A TRAVERS LES AGES



CHIRURGIE ANTIQUE

LE
SPECULUM DE LA MATRICE
A TRAVERS LES AGES

PAR

le Docteur V. DENEFFE

Professeur ordinaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand.
Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique.



H. CAALS, Éditeur

55, AVENUE CHARLOTTE, 55
ANVERS.

J.-B. BAILLIÈRE & Fils,
Libraires
19, RUE HAUTEFEUILLE, 19
PARIS.

LOESCHER & C^o,
Libraires de S. M. la Reine d'Italie
CORSO, 307
ROME.

Librairie GEORG & C^o,
(H. Georg & W. Kündig)
LIBRAIRES DE L'UNIVERSITÉ
GENÈVE.

Jean NOMAN & Fils
Libraires
35, PRINS HENDRIKKADE, 35
AMSTERDAM.

1902.

WA, AU

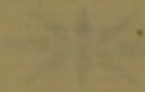
SPECULUM

18

SPECULUM DE LA MATRICE

A TRAVERS LES AGES

Le Docteur V. DEBRIET



E. GALE

THE WELLCOME TRUST
11, BEDFORD SQUARE, LONDON, W.1
WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

THE WELLCOME TRUST
11, BEDFORD SQUARE, LONDON, W.1
WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY



Introduction

LE speculum de la matrice est un des plus vieux instruments de notre art; qui sait, si comme le trépan, il n'appartient pas à la chirurgie primitive? Ses origines se perdent dans de telles profondeurs de l'histoire, qu'il nous est impossible de les retrouver.

Aux temps Hippocratiques on le nommait *χατοπτηρ*; l'École d'Alexandrie lui donna le nom de *διοπτρα* (*δια* à travers, *οπτομαι* je vois). Les Arabes l'appelèrent *speculum* (de *specio*, voir, regarder). C'est le nom qu'il a conservé parmi nous.

Il se présente sous deux formes essentielles :

1° Celle d'un tube cylindrique, c'est le *speculum* plein. Nous le rencontrons chez les Grecs, les Hébreux et les Arabes.

2° Le cylindre se divise en deux, trois ou quatre branches, qu'une vis écarte les unes des autres.

Cette seconde forme se rencontre bivalve chez les grecs, trivalve et quadrivalve chez les latins (Pompeï).

Le speculum sert à dilater le vagin, pour en faire l'examen ainsi que celui du col de la matrice. Il permet de porter dans les profondeurs de ce canal et de cet organe, soit des remèdes, soit des cautères, soit des instruments.

Le speculum antique semble n'être qu'un dilatateur permettant l'examen du vagin et du col de la matrice. Il s'introduit lentement, sans éveiller de douleur, dans le canal qu'il s'agit d'examiner ; il le dilate et fait passer sous les yeux toute la région que l'on veut étudier. Cette dilatation du vagin est un problème de mécanique si admirablement résolu par les anciens, que leur speculum est resté en usage jusqu'à ce siècle, sans changement bien sérieux.

Mais comment l'usage et jusqu'au souvenir de cet admirable instrument a-t-il pu se perdre ? Je ne sais répondre à cette question. Je puis affirmer que depuis 2000 ans il est signalé par un très grand nombre d'écrivains, que depuis le xvi^e siècle, des planches en ont été bien fréquemment publiées, que Dionis en 1707, Scultet en 1712, Garengot en 1727, J. L. Petit en 1774 parlent du speculum dans leurs écrits et qu'ils en publient

des dessins. Et fait inouï que je ne parviens pas à m'expliquer, en 1812 Récamier, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, devant examiner un col de la matrice, semble ignorer le speculum de ses prédécesseurs ; il se croit obligé d'inventer un instrument spécial pour remplir sa mission et qu' imagine-t-il ? Tandis qu'existaient autour de lui, les magnifiques speculums du moyen âge et de la période moderne, il invente le speculum plein des Grecs, des Hébreux et des Arabes. Et il le construit si mal, qu'il fallut pendant des années perfectionner cet antique souvenir.

Que Récamier se soit regardé comme l'inventeur du speculum, nous n'en sommes pas étonnés ; n'avons-nous pas vu au xvi^e siècle Ambroise Paré imaginer cette même ligature des artères que nous trouvons si admirablement exposée dans Celse, écrivain latin du 1^{er} siècle et dans ses successeurs. Mais ce qui me surprend, ce n'est pas seulement l'erreur de Récamier, c'est de voir tout le monde autour de lui, applaudissant à l'introduction de cette nouveauté dans l'arsenal de la chirurgie. Tous le regardent comme l'inventeur du speculum, qui depuis 2000 ans n'a jamais disparu de la science, et que nous retrouvons encore en 1774 signalé dans les écrits de J. L. Petit.

Récamier n'a donc pas inventé cet instru-

ment, pas même une forme, pas même une modification de cette forme. Rien.

A partir de ce moment des améliorations et perfectionnements furent apportés pendant plusieurs années à cet appareil, mais sans le modifier d'une façon bien sérieuse. Il est devenu plus petit, plus gracieux, on en a fait disparaître la grande vis qui le faisait mouvoir, mais, au fond, il reste dans sa même mêmété.

Le plus sérieux progrès que notre siècle ait fait subir à cet antique instrument, c'est d'en avoir fait à la fois un dilatateur et un réflecteur. Par les surfaces internes polies, il réfléchit la lumière sur les organes examinés et les éclaire.

Mais qui peut nous assurer que les speculums conservés et retrouvés à Pompeï, n'ont pas été polis? Les miroirs métalliques de l'antiquité sont des réflecteurs et pourtant tels que nous les voyons aujourd'hui dans les collections, ils sont aussi dépolis que le sont les speculums de Pompeï.

Ce perfectionnement que nous nous flattons d'avoir apporté au speculum antique, n'est peut-être qu'une illusion.



Le Speculum

ÉCOLE HINDOUE — SUSRUTAS.

Avant de rechercher les origines du speculum, nous devons tout d'abord nous demander jusqu'ou remontent les archives de notre art? On s' imagine trop souvent qu' Hippocrate est le plus ancien des écrivains médicaux. C'est une grave erreur à laquelle ne s' associe pas le chirurgien grec. N'a-t-il pas dit lui-même : « La médecine » est dès longtemps en possession de toutes choses, en possession d' un principe et d' une méthode » qu' elle a trouvés. Avec ces guides de nombreuses et d' excellentes découvertes ont été faites » dans le long cours des siècles et le reste se découvrira, si des hommes capables, instruits des » découvertes anciennes, les prennent pour point » de départ de leurs recherches ».

Oui, il y avait de longs siècles que la médecine était cultivée au moment où Hippocrate écrivait ces mots et l' histoire nous a conservé le

nom d'une foule d'auteurs dont les manuscrits ont disparu.

Mais Hippocrate n'est pas seul à nous entretenir de la haute antiquité, je ne dirai pas de la médecine, mais bien plutôt de la science médicale. Je vais en chercher la preuve dans un autre pays et dans une autre civilisation. De la Grèce passons dans l'Inde.

Dix siècles avant notre ère, le chirurgien Hindou Susrutas écrivait un traité en langue sanscrite, il est arrivé jusqu'à nous et le docteur François Hessler nous en a donné en 1844 une traduction latine (1).

Notre éminent confrère qui a fait de l'œuvre de Susrutas une longue et patiente étude, exprime dans ces termes l'opinion qu'il s'est faite de l'état des connaissances scientifiques à l'époque où le médecin indien écrivait son travail.

« De toutes les connaissances se rattachant à
» l'art de guérir, la chirurgie semble être la plus
» cultivée, elle paraît avoir atteint le plus haut
» degré de perfection — qu'on l'envisage soit
» comme art, soit comme science, fondée sur l'ex-
» périence, elle n'a pas atteint dans les siècles

(1) Susrutas-Ayurvédas. Traduit du sanscrit en latin par le docteur François Hessler. Erlange chez Ferdinand Enke. 1844.

» antérieurs un si haut degré de perfection. Les
» plus anciens Hindous ont été exercés dans les
» opérations chirurgicales les plus graves et les
» plus périlleuses telles que la lithotomie, la
» gastrotomie, la gastrorraphie, la herniotomie,
» la gastro-hystérotomie, les opérations rhino-
» plastiques, la dissection des fistules à l'anus.....
» Ils faisaient les opérations sans connaître les
» subtilités de l'anatomie que nous possédons
» aujourd'hui. — La grande variété de leurs in-
» struments de chirurgie doit exciter notre admi-
» ration ; ils furent employés par les Hindous les
» plus anciens tels que : des scalpels, des aiguilles,
» des pinces, des scies, des sondes de diverses
» espèces, des speculums (specula), des çiseaux
» dont les formes multiples s'approprient aux
» différentes opérations.

» Mais à côté de ces instruments, il en est
» d'autres depuis longtemps en usage tels que
» les cautères actuels et potentiels, les moxas,
» les ventouses, puis enfin les sangsues et les
» saignées ».

L'expression « specula » nous fait compren-
dre qu'il y avait de multiples speculums et très
probablement il en existait des types différents
pour la matrice et le rectum.

Susrutas nous donne une description du spe-

culum rectal. Il nous dit t. II. p. 80. « Speculum
» ani (1). Cet instrument est en fer doux, en corne
» ou en bois, semblable aux têttons d'une vache. Il
» est pour l'homme long de quatre travers de
» doigt, il en mesure cinq en circonférence. Chez
» la femme son circuit est de six travers de doigt
» et sa longueur d'une paume de main. Il présente
» deux fenêtres, une pour l'inspection, l'autre
» pour les opérations. Dans l'une d'elles on ne
» peut introduire des scalpels, ni faire des lavages
» caustiques, ni se servir du feu. Leur mesure est
» de trois travers de doigt de longueur et d'un
» pouce de largeur. Quant au travers de doigt qui
» reste moitié en haut, moitié en bas, il ressemble
» au rond d'une boucle d'oreille ».

A quoi servait le speculum ani. Chap. V :
p. 79. Thérapeutique des hémorrhoides. Intro-
duit dans l'anus, il découvre les hémorrhoides et
permet de les opérer soit par le fer, soit par le feu.

« L'instrument (speculum ani) enduit d'un
» corps gras est lentement introduit dans l'anus ;
» le médecin examine alors les hémorrhoides, les

(1) Mais les mots « speculum ani » sont-ils dans le texte
sanskrit, ou seulement dans la traduction d'Hessler comme éclair-
cissement ? Hippocrate parle du speculum sans l'épithète rectal
ou vaginal.

» dissèque avec son bistouri, les essuye avec de
» la laine végétale, ou de la toile, injecte une
» lessive caustique; après l'injection ferme l'in-
» strument et le retire au bout d'un instant. »

Il mettait donc les hémorroïdes à décou-
vert, elles étaient alors opérées soit par le fer,
soit par le feu.

Mais si on l'avait introduit dans le vagin, il
aurait permis d'examiner les parois de ce canal
et le col de la matrice. Et cet examen a été
certainement pratiqué, puisque nous lisons dans
l'œuvre de Susrutas t. I, chap. XXIII, p. 59.
Des ulcères curables et incurables : « Les ulcères
» de l'anus, du fondement, de la vulve, du front,
» de la face, des lèvres, du dos, des oreilles, du
» réceptacle de l'embryon (utérus) de l'abdomen
» inférieur, de la clavicule sont facilement gué-
» ris. »

Comment Susrutas aurait-il connu les ulcè-
res de la matrice, s'il ne les avait pas vus? Et
pourquoi ne les aurait-il pas vus puisqu'il avait
à sa disposition un speculum avec lequel on
peut examiner parfaitement le col de la matrice?

Je ne puis admettre que les chirurgiens ayant
étudié et soigné les maladies du rectum au moyen
du speculum, n'auraient pas imaginé d'introduire
le même instrument dans le vagin d'une femme

souffrant de l'utérus. Ils savaient pourtant que ce canal est destiné à recevoir un organe dont le volume atteint parfois celui d'un speculum. Ils savaient aussi que l'on y pousse bien souvent des doigts, des bougies et une foule d'autres corps arrondis, allongés et d'un volume plus ou moins grand. Ils savaient tout cela et comment pourrions nous croire qu'ils n'auraient jamais songé à étudier, au moyen du speculum, les affections si rebelles et si fréquentes du vagin et de la matrice.

Au chapitre XXXVIII, t. III. p. 60 où Sus-rutas expose en deux pages les maladies de l'utérus, le chirurgien Indien garde à propos du speculum de la matrice le même silence qu'Hippocrate conservera cinq cents ans plus tard et que nous retrouverons dans Celse et plusieurs autres écrivains de l'École latine, au commencement de notre ère. Direz-vous que les latins ne connaissaient pas le speculum de la matrice ? Mais en l'an 79, au moment de l'éruption du Vésuve, il était à Pompeï sous trois ou quatre formes que nous possédons encore aujourd'hui.

Les chirurgiens n'ignoraient pas les vicieuses habitudes qui poussent certains hommes à se servir indifféremment du rectum ou du vagin de la femme et pourquoi n'auraient-ils pas songé à se servir du même instrument, le speculum, pour

examiner les deux canaux ? A cinq cents ans de là nous sommes en présence de l'Ecole Hippocratique, a-t-elle connu l'usage du speculum utérin ?

Les longs chapitres consacrés aux maladies de l'utérus, dans l'œuvre connue sous le nom d'Hippocrate, ne parlent jamais de cet instrument. Celse, quatre siècles plus tard, Rufus d'Ép-hèse au 1^{er} et 2^e siècle de notre ère, Galien au second, Oribase au quatrième gardent le même silence. Et pourtant à l'époque de Celse, de Rufus, de Galien, d'Oribase le speculum est connu ; leur silence est donc sans valeur, comme celui d'Hippocrate, comme celui de Susrutas.

Une preuve non moins décisive provient des ruines de Pompeï, détruite par l'éruption du Vésuve le 24 août 79 de notre ère. On retrouva en 1818 dans la maison dite : « du chirurgien » plusieurs Dioptrés dont le travail était déjà si parfait, que l'origine de ces instruments devait être bien reculée.

Ils disparurent, il est vrai, dans le désastre de Pompeï, mais ils n'en subsistèrent pas moins ailleurs, comme nous le dirons bientôt. Ce n'était pas seulement à Pompéï qu'ils étaient connus, puisqu'ils ont été employés et signalés par les élèves de l'Ecole d'Alexandrie.

Mais pourquoi certains écrivains antiques

dont les livres sont parvenus jusqu'à nous, tels que Susrutas écrit en Hindou il y a plus de 3000 ans, Hippocrate il y a 2460 ans, ne parlent-ils pas du Dioptré de la matrice.

Il n'y avait sans doute à cette époque qu'un Dioptré servant à la fois pour le rectum et la matrice. Dans la traduction de Susrutas par Hessler il est question d'un speculum auquel le traducteur donne le nom de rectal parcequ'il le décrit à propos d'une application à cet organe. Mais dans la traduction d'Hippocrate par Littré le mot *χατοπτηρ* ou speculum est seul employé, sans intervention du mot rectal ou utérin.

ÉCOLE GRECQUE — HIPPOCRATE.

Après Susrutas, le premier traité médico-chirurgical connu appartient à Hippocrate (460 ans avant notre ère). Le speculum utérin n'y est pas cité une seule fois, mais le speculum existait comme au temps de Susrutas. Le chirurgien grec le signale et s'en sert dans la pratique.

Je lis dans la traduction de ses œuvres par Littré, t. VI, p. 441, 5. Condylomes placés dans l'intérieur du rectum. « Si le condylome est » situé plus haut, il faut examiner au speculum » (τω Χατοπητηρι) et ne pas se laisser tromper par cet » instrument. En effet ouvert, il aplatit le condylome, fermé il le montre très bien. »

Il s'agit vraisemblablement d'un speculum à deux branches anales qui s'écartaient l'une de l'autre, si l'on rapprochait celles du manche. Les collections de l'Université de Gand renferment deux speculums de ce genre, provenant de Pompeï. Ce n'est pas la seule fois que le traité d'Hippocrate parle du speculum. Nous lisons au livre des fistules, t. VI, page 451, 3.

Traitement de la fistule par les Cathérétiques portés à l'aide d'une tente. « Puis humectez une

» toile fine de lin avec le suc du grand Tithymalle,
» enduisez-la de fleurs de cuivre grillées et pélées,
» faites une tente égale en longueur à la fistule,
» passez un fil par un bout de la tente et puis par
» la tige d'ail, couchez le patient sur le dos, exa-
» minez avec un speculum (χατοπτηρ), la partie
» corrodée du rectum et faites passer la tige
» par là. »

Ce n'est pas seulement à travers un speculum qui écarte et ferme ses branches, qui s'ouvre et qui se ferme, que le regard pénètre dans le rectum, le livre Hippocratique nous révèle encore, l'existence d'un autre instrument qui permet de voir et d'opérer dans la fin de l'intestin. Nous lisons au livre des Hémorrhoides t. VI, p. 443, 6.

Caléfaction des Hémorrhoides à l'aide d'un ferrement rouge porté à travers une canule de cuivre.

« Ayez une canule (en cuivre) creuse comme
» l'Arundo Phragmites et un ferrement qui s'y
» adapte exactement, puis introduisez la canule
» dans l'anus et le ferrement chauffé à blanc dans
» la canule. Vous retirerez fréquemment le ferre-
» ment afin que le patient supporte mieux la
» chaleur. Cette chaleur ne produira pas d'altéra-
» tion et sèchant les veines, les guérira. »

En ces temps bien reculés, bien avant Hippo-

crate sans doute, car il ne réclame pas pour lui le bénéfice de l'invention, les chirurgiens se servaient pour la cure des affections du rectum de deux speculums, l'un plein, l'autre qui s'ouvrait et se fermait c'est-à-dire à valves. C'est ce que nous faisons encore aujourd'hui.

Mais s'il est clairement établi par les textes qu'il existait il y a 3000 et 2460 ans des speculums pleins et des speculums à valves pour le rectum, la même démonstration est-elle faite pour la matrice?

Il y a là, l'un à côté de l'autre, deux canaux membraneux le rectum et le vagin. Pour examiner le premier, les chirurgiens de cette époque possèdent deux speculums qui leur permettent de porter le regard dans la profondeur de l'intestin. Mais bien plus souvent que le rectum, la matrice est malade, bien plus souvent surgit la nécessité de l'examiner et les deux speculums rectaux peuvent remplir cette indication.

Peut-on admettre, un seul instant, que les chirurgiens de l'École Hippocratique ne l'auraient pas compris?

Peut-on admettre que des praticiens si distingués, qui ont consacré aux maladies de la matrice tant d'études et tant de recherches, qui les ont si bien décrites et si bien traitées. n'auraient jamais eu l'idée de substituer le regard au doigt, n'au-

raient jamais songé à plonger dans le vagin l'instrument dont ils se servaient pour examiner le rectum? C'est inadmissible. Pourquoi le speculum imaginé pour inspecter le rectum n'aurait-il pu servir à examiner la matrice, puisqu'au commencement de ce siècle le D^r Guillon, qui s'occupait des maladies de l'utérus avait inventé « un speculum uteri » à six branches, qui servait aussi réduit à de plus petites dimensions, à explorer le rectum et permettait de porter dans cette cavité certains agents thérapeutiques (1).

Je reconnais bien volontiers, n'avoir pas rencontré dans l'œuvre Hippocratique, l'emploi du *χατοπτρη* aux maladies de l'utérus, mais j'ai trouvé le même silence dans Celse, dans Galien et dans Oribase. Peut-on croire que ces médecins aient ignoré le speculum, alors que nous le trouvons si perfectionné déjà entre les mains des chirurgiens de Pompeï.

Ce silence ne prouve absolument rien, puisque nous le retrouvons aux xvi^e et xvii^e siècles chez un certain nombre de chirurgiens, à une époque où le speculum est connu de tout le monde. Voici ce qu'écrivait en 1587 Ludovic Mercatus

(1) Dictionnaire des sciences médicales 1830. Dictionnaire de Médecine 1827.

dans son traité « de mulierum affectionibus (livre III), p. 315 des Hémorrhoides de l'utérus » :

« Et si tout cela ne suffit pas pour voir, de
» même que nous avons dit qu'il fallait exciser les
» condylomes, celles-ci aussi (hémorrhoides) doi-
» vent être excisées ».

Lisons Verandu dans son traité des maladies des femmes, Paris 1666, en son chapitre des condylomes, verrues ou fentes de matrice et semblables p. 186, chap. XIII.

« Quoi qu'il en soit, ces deux maladies (con-
» dylomes et rhagades) n'ont qu'une même cure
» qui se fait par la main d'un habile chirurgien,
» après avoir saigné et purgé, s'il est à propos, car
» il faut couper les excroissances avec les ciseaux
» ou le rasoir, après avoir laissé couler un peu de
» sang, il faut y appliquer le feu ou l'eau seconde,
» l'huile de vitriol ou de soufre, afin de mieux
» réunir la plaie et y faire une cicatrice plus peti-
» te, de peur qu'elles ne puissent repousser ».

J'ai du reste, dans mes recherches bibliographiques, rencontré d'autres auteurs qui ne prononcent pas le nom du speculum, et qui manifestement s'en servaient.

Fouillons l'œuvre Hippocratique, une des plus antiques que nous possédions et nous y trouvons la preuve que le col de la matrice était

vu et examiné par le chirurgien. Donc le speculum existait.

T. 8. liv. 1. p. 15-2. Suppression des règles chez une femme qui n'a pas eu d'enfants. « Cette » maladie se produit surtout chez celles qui » ont l'orifice utérin étroit ou le col situé en » avant dans les parties génitales ».

T. 8. liv. 1. p. 25-3. Suppression des règles chez une femme qui a eu des enfants. « Parfois » aussi il se forme des ulcérations dans la » matrice et il faudra s'appliquer au traite- » ment ».

T. 8. liv. 1. p. 25-3. « Il en résulte des ulcérations » dans la matrice, le danger est grand et il » faut, afin que les ulcérations ne deviennent » pas chroniques, s'appliquer au traitement ».

T. 8. liv. 1. p. 27. Règles moins abondantes qu'il ne faut. « L'orifice utérin est un peu dévié » de la direction des parties génitales; ou un » peu fermé, au point d'obstruer sans em- » pêcher tout écoulement, les voies de trans- » mission ».

T. 8. l. 1. p. 37. Des maladies des femmes. « Se » prolongeant, la maladie devient aigüe, la » plupart du temps la matrice est irritée par » le flux bilieux et s'ulcère... Mais quand la » matrice s'enflamme par le fait des ulcéra-

- » tions, la maladie devient encore plus aigüe.
» les ulcérations deviennent plus férines, jus-
» qu'à ce qu'elles causent la mort ».
- T. 8. liv. 1. p. 43. « Le traitement qui s'occupe
» du corps entier, s'occupe aussi de la matrice
» et de son orifice; s'il est fermé, on l'ouvrira,
» s'il est dévié on le redressera, s'il est humide
» on le dessèchera ».
- T. 8. liv. 1. p. 41. Menstrues pituiteuses. « Le
» flux irrite les parties de la femme qu'il tou-
» che et ulcère la matrice. Et les ulcères ne
» sont ni d'une mauvaise apparence, ni aussi
» grands, ni aussi purulents, ni aussi fétides ».
- T. 8. liv. 1. p. 51-13. On traitera ainsi : « Si l'ori-
» fice est très fermé, on l'ouvrira avec des
» bâtonnets de pin et avec les plombs ».
- T. 8. liv. 1. p. 57. Réflexions générales sur les
cas où la femme ne peut concevoir : « Quand
» c'est l'orifice utérin qui empêche la femme
» de devenir enceinte, c'est l'orifice qu'il faut
» mettre en bonne disposition ».
- T. 8. liv. 1. p. 95. « Si la matrice s'ulcère et que
» les lochies ne viennent pas comme il faut,
» la femme aura tous les accidents; traitée
» promptement elle guérit dans le cas où les
» ulcérations ne sont pas étendues. Il faut
» traiter avec beaucoup de soins les ulcéra-

» tions utérines ; car étant dans une cavité
» molle, d'une sensibilité exquise et nerveuse
» avec beaucoup de sympathies, elles s'acroi-
» sent, deviennent malignes et ne sont pas
» disposées à se fermer ».

T. 8. liv. 1. p. 89. « Il survient aussi des ulcéra-
» tions à la matrice, par la corruption des
» lochies ».

T. 8. liv. 1. p. 95. « Il faut traiter avec beaucoup
» de soins les ulcérations utérines ».

T. 8. liv. 1. p. 98. « Ce qu'il y a de plus énergi-
» que, s'il y a des ulcérations, c'est de faire
» des injections avec de la céruse et avec
» l'huile de Narcisse ».

« Si les ulcérations sont sordides, s'éten-
» dent et corrodent la région voisine, il faut
» les mondifier et produire une chaire nou-
» velle, qu'on amènera à cicatrisation ».

T. 8. liv. 1. p. 157. Mondificatif. « Moelle d'oie
» ou de bœuf ou de cerf, gros comme une
» fève. Versez de l'huile de roses ou du lait
» de femme ; piler comme on pile un médica-
» ment, puis avec cette préparation, oignez
» l'orifice de la matrice ».

Autre pessaire émollient : « Moelle d'oie
» gros comme une noix ; cire gros comme
» une noix ; résine de lentisque ou thérében-

- » tine gros comme une fève ; faites fondre
» avec de l'huile de roses sur un feu doux et
» préparez comme un cérat. Puis avec cette
» préparation oignez l'orifice de la matrice ».
- T. 8. liv. 1. p. 215. « Si les ulcérations sont âcres
» et qu'il y ait phlegmasie, employez cette
» injection. S'il y a ulcération ou que le bord
» des lèvres se remplisse de phlyctènes, pen-
» dant la purgation menstruelle ».
- T. 8. liv. 1. p. 217. « Si les ulcérations sont sor-
» dides, faire une fumigation avec la racine
» de mûrier ».
- T. 8. liv. 1. p. 219. « Bon pour sècher les ulcé-
» rations de l'orifice utérin : fleurs d'argent,
» (oxyde de plomb) broyez dans du vin et
» injectez ».

Des maladies des femmes.

- T. 1. liv. 11. p. 355. Phlyctènes à l'orifice utérin.
« Quand pendant la purgation menstruelle
» des phlyctènes se développent à l'orifice
» utérin on traitera ainsi : »

De la nature de la femme.

- T. 1. liv. 7. p. 397. « Si l'orifice utérin est ulcéré ou
» enflammé, prenez myrrhe, graisse d'oie,
» cire blanche et encens, mêlez dans du poil
» de lièvre de dessous le ventre, broyez et

» appliquez en pessaire dans une laine très
» molle ».

T. 8. liv. 7. p. 423. « Si la partie s'ulcère et qu'il
» se forme des phlyctènes dans la mondifica-
» tion, au cas où l'extrémité des lèvres est
» ulcérée, prenez, etc. »

T. 8. liv. 1. p. 127. Ulcérations aiguës de l'utérus.
« Si la matrice s'ulcère, du sang et du pus
» s'écoulent ».

T. 8. liv. 1. p. 109. « Si à la suite de l'accouche-
» ment, la matrice s'ulcère, on traitera avec
» la fleur du rosier ; la femme fera aussi des
» injections astringentes. Si l'orifice s'ulcère
» et s'enflamme, prendre de la myrrhe, de la
» graisse d'oie, de la cire blanche, de l'encens,
» du poil de lièvre de dessous le ventre, mêlez
» le tout, broyez et appliquez en pessaire dans
» de la laine ».

Ces vingt-deux citations empruntées à l'œuvre Hippocratique ne sont pas les seules que j'aurais pu choisir; celles-ci m'ont paru les plus saisissantes. Elles établissent clairement que l'ulcère du col utérin est parfaitement connu et traité à l'époque Hippocratique. Comment peut-on le diagnostiquer, si on ne peut le voir ? Et comment peut-on le voir, si on n'a pas de speculum ? Mais il existe à cette époque, je l'ai dit déjà, deux spe-

culums. Il y a un speculum à valves pour examiner les condylomes situés dans le rectum et un speculum plein ou canule en cuivre dans laquelle on glisse le cautère destiné à détruire les hémorroïdes. Ces deux appareils peuvent se glisser aussi bien dans le vagin que dans le rectum, ils permettent d'ouvrir ces deux canaux, d'apercevoir nettement le col de l'utérus, de voir si son orifice est ouvert, rétréci, fermé, s'il est ulcéré. Ces ulcères sont bien mis en lumière par le chirurgien qui les distingue des phlyctènes (T. 1. liv. 11. p. 355), (T. 8. liv. 1. p. 215), (T. 7. p. 423), dont la position est nettement déterminée à l'orifice utérin ou à l'extrémité des lèvres.

Il n'est pas possible de croire un seul instant que les phlyctènes et les ulcères n'aient pas été vus, le tact seul n'en permettrait pas une description aussi précise.

Ce n'est pas le toucher qui permettrait de constater qu'un ulcère est sordide (T. 8. liv. 1. p. 217), il faut les voir pour écrire : « et les ulcères ne sont ni d'une mauvaise apparence, ni aussi grands, ni aussi purulents (T. 8. liv. 1. p. 41) ». C'est l'œil et non le toucher qui permet de dire qu'un ulcère est sordide, qu'il s'étend et qu'il corrode la région voisine (T. 8. liv. 1. p. 98). Comment peut-on oindre l'orifice de la matrice,

s'il n'est pas sous les yeux de l'opérateur ? (T. 8. liv. 1. p. 157). Comment peut-on juger des dimensions de l'ouverture du col, comment peut-on dire qu'elle est un peu rétrécie, qu'elle est étroite, qu'elle est un peu fermée ou très fermée, si elle n'est pas sous les yeux du chirurgien ? (T. 8. liv. 1. p. 27, 15, 27, 51). Le spéculum utérin a dû exister à l'époque Hippocratique. Les maladies utérines, les affections du col signalées par le chirurgien grec ont dû être étudiées au moyen de cet instrument.

Les vingt-deux citations que je viens de reproduire, l'établissent suffisamment. On ne l'a pas retrouvé en Grèce, mais le speculum rectal ne l'a pas été davantage. On a trouvé dans les ruines de Pompeï les speculums de la matrice et de l'anüs dont il n'est pas même question ni dans Celse, ni dans Galien, ni dans Oribase. Le silence gardé par ces écrivains, sur un instrument connu à leur époque, ne permet pas d'être interprété comme la négation de son existence.

Le speculum rectal signalé par Susrutas pourrait à la rigueur et sans aucune modification, servir à l'examen de la matrice et du vagin.

Au commencement de ce siècle, je l'ai dit déjà, le D^rGuillon avait imaginé un speculum fort compliqué, mais qui pouvait servir à l'examen de

la matrice et du rectum. Et à qui fera-t-on croire que les Grecs qui introduisaient pourtant bien des choses dans le vagin de leurs femmes, n'auraient osé y placer, dans un but médical, l'instrument dont ils se servaient pour examiner le rectum. Ils savaient, tout au moins aussi bien que nous, que certains hommes, pour satisfaire leurs passions, introduisent le même organe dans le vagin et le rectum de leurs femmes.

Ceux qui regardent Hippocrate comme le Père de la médecine, peuvent croire qu'il n'avait pas encore inventé le speculum-utéri, bien qu'il connût le speculum ani. Je pense que ces instruments l'ont précédé de bien longtemps et je ne puis en fournir de meilleure preuve qu'en rappelant que cinq cents ans avant Hippocrate, l'école Hindoue connaissait et se servait comme lui du speculum rectal.

Mais si des doutes peuvent subsister dans l'esprit de quelques-uns, sur l'existence d'un speculum vaginal à l'époque Hippocratique, ils ne sauraient s'appliquer à la période Hébraïque.

PÉRIODE HÉBRAÏQUE.

M^r le D^r Schapiro, de Paris, qui prépare en ce moment un important travail sur l'art obstétrical des anciens Hébreux, d'après la Bible et le Talmud, a publié une lettre très intéressante dans la « Chronique médicale » si admirablement rédigée par le savant Docteur Cabanès. Il y parle des origines du speculum vaginal ; c'est dans le Talmud qu'il les a rencontrées. (Talmud Babylonien, Traité Nidda, p. 66).

Je vais laisser la parole à mon savant confrère, M^r le D^r Schapiro, en reproduisant la lettre qu'il a bien voulu m'écrire.

« Comment s'examine-t-elle (la femme)? Elle
» s'introduit un tube évasé à forme de trompette,
» puis elle fait passer à travers la lumière du tube,
» une tige munie à son extrémité d'un tampon de
» coton. Si en retirant la tige, la femme constate
» du sang sur le tampon, elle peut être assurée
» que son écoulement vient de la matrice. Mais
» dans le cas contraire, il lui est loisible d'attribuer son flux sanguin à une hémorrhagie provenant des parois vaginales ».

Mais comment peut-elle s'introduire un tube dans le vagin sans se blesser ?

« Il s'agit, dit Mar Samuel, d'un tube en
» métal (en plomb) dont les bords sont repliés en
» dedans, c'est-à-dire vers la lumière du tube » (1).

Il est donc bien établi par ces deux textes, se complétant l'un l'autre, que les Hébreux possédaient un instrument métallique spécial, à forme tubulaire, ressemblant à une sorte de trompette, leur permettant d'examiner le col de la matrice et les parois vaginales. Ils pouvaient au moyen de cet appareil, s'assurer d'où provenait le flux sanguin qui s'échappait par les voies génitales.

Mais à quelle époque cette coutume remonte-t-elle ?

« Il est bien difficile, m'écrit M^r Schapiro,
» de préciser la date d'apparition de cet instru-
» ment et l'époque vers laquelle son usage était
» devenu si banal qu'on permettait aux femmes
» de s'en servir toutes seules, comme de nos jours
» elles se servent de canules à injection.

» Le Talmud est l'ensemble de la loi orale.
» Pourtant il ne faut pas s'imaginer que les vastes
» et nombreux traités dont il se compose, soient
» constitués par la simple transcription de cette

(1) Mar Samuel, né à Nehardéa, vers l'an 160 de notre ère.

Pour éviter de blesser les parois du vagin, Churchill dans ce siècle a renversé également les bords de son speculum en dedans.

» loi orale conservée par la tradition de génération
» en génération. Non, ces traités représentent
» plutôt, le labeur de milliers d'intelligences qui,
» s'appuyant toujours sur les mêmes principes,
» s'étaient consacrées entièrement à la connais-
» sance intégrale de la loi écrite et qui en posses-
» sion traditionnelle de la loi orale, s'étaient
» efforcées de consolider le Judaïsme.

« Il résulte de là que le Talmud, dont les
» origines se confondent pour ainsi dire avec
» celles du peuple où il a pris naissance, contient
» des documents excessivement anciens. Le traité
» Nidda en particulier, est entièrement consacré
» à la menstruation et aux lois, qui conformé-
» ment à l'esprit des prescriptions Mosaiques,
» régissent la femme Juive pendant sa vie con-
» jugale. Il y a là des documents d'une haute
» antiquité, mais il semble impossible d'en pré-
» ciser la date ».

Il y a quelques années, M^r le D^r Socrate
Lagoudaky, après les recherches historiques aux-
quelles il se livrait, prit sur l'antiquité du specu-
lum les conclusions qu'il formule dans la Chro-
nique Médicale du 15 Décembre 1901. D'après
lui « l'usage du speculum chez les Hébreux date
» de la fin du IV^e siècle avant J.-C. depuis la
» conquête d'Alexandre le Grand. C'est alors que

» les médecins grecs ont fait usage du speculum
» en Judée. Mais les Juifs ne parlent de cet
» instrument qu'à partir du deuxième siècle de
» notre ère, parce que sous l'empire romain ils
» ont été admis dans les écoles grecques de
» médecine d'Alexandrie et déjà sous les Lagides
» il y avait quantité d'israélites versés dans l'étu-
» de du grec ».

J'aurais souhaité présenter à mes lecteurs les documents établissant l'assertion de M^r le D^r Lagoudaky au sujet de l'usage du speculum chez les Juifs à partir du iv^e siècle avant J.-C. Mais mon savant confrère aurait dû refaire à ce sujet des recherches entreprises il y a une dizaine d'années et que les circonstances actuelles ne lui permettaient pas d'exécuter.

Il veut bien me faire remarquer à ce sujet qu'Hippocrate au iv^e siècle avant notre ère, parle du speculum comme d'un instrument très bien connu et dont il n'est pas nécessaire de donner la moindre description. Cinq siècles auparavant quand le chirurgien Hindou Susrutas parle du speculum, il en fournit une description, mais cinq cents ans après c'était un soin bien inutile.

Si dans la traduction latine de Susrutas on rencontre l'expression « speculum anal » on ne la retrouve plus dans Hippocrate, ce qui porte

M^r le D^r Lagoudaky à croire qu'il n'existait qu'un speculum servant à l'examen du rectum et de la matrice, mais surtout de ce dernier organe. Il en était alors comme aujourd'hui ; comparés à l'examen de la matrice, bien rares sont les examens du rectum.

C'était parce que l'application du speculum au rectum était si rare qu'Hippocrate signalait à ses élèves une erreur possible dans cet examen. Il dit vol. 6 p. 441. Condylomes placés dans l'intérieur du rectum. Emploi du speculum. « Si le » condylome est situé plus haut, il faut examiner » au speculum et ne pas se laisser tromper par » cet instrument. En effet, ouvert, il aplatit le » condylome, fermé, il le montre très bien ».

Si M^r le D^r Schapiro ne peut fixer d'après le Talmud l'époque précise où le speculum vaginal fut employé par les Hébreux, M^r le D^r Lagoudaky, fouillant à d'autres sources, l'établit aux temps Hippocratiques, vers la fin du iv^e siècle avant notre ère. Ce sont les médecins grecs établis en Judée qui en auraient les premiers fait usage en ce pays.

Je disais tout à l'heure que les femmes Juives s'examinaient elles-mêmes au speculum. Cette coutume nous semble étonnante, mais chez les Grecs de la même époque, nous trouvons une

habitude aussi surprenante pour nous. Hippocrate nous apprend que les femmes se touchaient elles-mêmes ou se faisaient toucher par d'autres femmes dans un but thérapeutique.

Des maladies des femmes. Liv. I. p. 53. Traitement des cas où par la faute de l'orifice utérin le sperme n'est pas retenu. « Chez quelques-unes l'orifice utérin est dévié et appliqué du côté de la hanche, car c'est aussi un des empêchements pour la matrice de recevoir la semence. En ce cas on fera des fumigations aromatiques et après les fumigations, la femme portant le doigt, écartera l'orifice de la hanche ».

Autre Leucorrhée. Liv. II. p. 261. « Si après tout cela, la malade interrogée répond que l'orifice de la matrice est dur et douloureux ».

Obliquité latérale de la matrice et de son orifice. Liv. II. p. 215. « Aussitôt après la fumigation ou le bain, elle portera le doigt, redressera et mettra l'orifice utérin dans la direction ».

Repliement des orifices de la matrice. Liv. II. p. 323. « Le lendemain, elle examinera si l'orifice utérin est plus droit ».

Autres indurations du col de la matrice. Liv. II. p. 333. « On fait cela pendant trois jours et si la malade se touchant, trouve souple l'orifice utérin, on y introduit une tente en

» lin écru, semblable à celle dont on se sert
» pour les empyèmes ».

Des femmes stériles. Causes de stérilité.

Liv. III. p. 411. « Cela se reconnaît surtout par
» la femme qui touche et aussi par des
» questions pour savoir si elle a jamais eu
» des ulcérations à l'utérus ».

Liv. III. Des femmes stériles p. 441. « Ensuite on
» enroule les batonnets dans de la laine très
» molle, après quoi on tourne au bout des
» batonnets un fil fin qui les dépasse de quatre
» doigts. Ayant fait des affusions et s'étant
» rendue aussi propre que possible, la femme
» l'applique à l'orifice utérin, elle se met un
» linge sous les hanches et garde le pessaire
» toute la nuit ».

Liv. III. Des femmes stériles p. 439. « Si l'orifice
» utérin ou le col deviennent durs, la femme
» le reconnaîtra par le toucher ».

Liv. I. p. 61. Des maladies des femmes. Indica-
tion des causes qui font que certaines fem-
mes avortent spontanément le 3^e ou le 4^e mois.
« Mais pour l'état lisse, il faut qu'une autre
» femme touche l'utérus quand il est vide, car
» autrement la chose ne serait pas appa-
» rente ».

T. 8. p. 411. « Si la matrice est lisse, la femme

» ne devient pas grosse, la matrice recevant,
» il est vrai, le sperme, s'il n'y a pas d'autres
» empêchements, mais ne le retenant pas et
» le laissant ressortir. Cela se reconnaît sur-
» tout par la femme qui touche et aussi par
» des questions pour savoir si elle a jamais
» eu des ulcérations à l'utérus ».

Nous pouvons conclure de ces divers documents que dans la période antique le médecin n'était pas l'agent exclusif du traitement des femmes atteintes d'affection des organes génitaux. Les femmes se soignaient elles-mêmes, étaient soignées par d'autres femmes et chez les Hébreux elles s'appliquaient le speculum elles-mêmes.

ÉCOLE D'ALEXANDRIE.

Après l'écrivain Hindou Susrutas, après Hippocrate et les Hébreux, nous arrivons à l'École d'Alexandrie, fondée par les Ptolémées vers 320 avant J.-C. Elle eut des maîtres illustres dont le souvenir est arrivé jusqu'à nous et s'éteignit vers l'an 641 de notre ère, mais sans conserver la suprématie que Rome avait prise dès le premier siècle, quand les médecins grecs devinrent prépondérants chez elle.

La destruction sauvage de la bibliothèque de cette grande École, nous a privé de ses travaux et le souvenir de la plupart de ses Maîtres a disparu. Nous pouvons cependant citer encore quelques uns de leurs noms gardés par le hasard, tels que ceux de : Philumène qui vivait vers l'an 81 de notre ère, Soranus d'Ephèse vers l'an 97, de Léonidès médecin à Alexandrie, qui fut peut-être le contemporain, peut-être le prédécesseur de Soranus, d'Archigène d'Apamie en Syrie, du 1^{er} au 2^e siècle; d'Aétius d'Amida en Mésopotamie, écrivain du 6^e siècle, de Paul d'Egine, un des derniers élèves d'Alexandrie qui florissait du 6^e au 7^e siècle.

Quand je fouille l'antiquité Egyptienne, je m'adresse toujours à M^r Daressy, Conservateur du Musée de Gizeh et je lui demande ce que la vieille Egypte a fait sur le sujet à l'étude. Et le savant archéologue avec une amabilité, dont je ne sais assez lui exprimer ma reconnaissance, vient toujours à mon aide. Je lui demandai, cette fois, l'Egypte a-t-elle connu le speculum ? Et avec sa gracieuseté habituelle M^r Daressy voulut bien me répondre : « Le Musée Egyptien ne possède aucun » instrument ayant pu servir de speculum ; aucun » de ceux que nous possédons n'a pu être employé » spécialement à la médecine ou à la chirurgie ; » nous n'avons pas d'outils tranchants disposés » en vue d'opérations. Les ciseaux sont primitifs, » constitués par deux lames aux extrémités d'une » tige courbée, formant ressort. Je ne puis ranger » les pinces à épiler sous le nom d'instrument de » chirurgie. Aucun de ces outils n'a de mouve- » ments combinés. Aucun pas de vis n'est adapté » à un appareil Pharaonique. Il ne faut pas de » longues recherches pour s'apercevoir que l'anti- » que Egypte ne s'est pas livrée à de patientes » études sur les sciences médico-chirurgicales. » Des ciseaux, des pinces à épiler, voilà tout » ce qu'elle nous a laissé comme souvenir de » ses travaux sur la médecine. D'après de minu-

» tieuses recherches dans les papyrus et les inscrip-
» tions, on voit que l'art médical était parvenu dès
» la XII^e dynastie au point où le rencontrèrent plus
» tard les Grecs et les Arabes au moment où ils
» s'établirent sur les rives du Nil. La chirurgie
» ne semble pas avoir beaucoup préoccupé les
» Egyptiens, on s'aperçoit de la faiblesse de leurs
» connaissances en regardant les ossements frac-
» turés que le hasard nous fait découvrir. Les
» chirurgiens de l'époque laissent les os se ressou-
» der d'eux-mêmes, dans la situation où ils étaient
» après l'accident ; la réduction des fractures sem-
» ble leur être inconnue, tant les chevauchements
» sont considérables ; rien n'indique que des appa-
» reils aient jamais entouré les membres fracturés.
» Les textes médicaux ne signalent que des procé-
» dés empiriques pour reconnaître les maladies
» et l'on ne trouve nulle part la relation des
» moyens à employer pour faire un minutieux
» examen des régions plus ou moins accessibles.
» L'École d'Alexandrie fondée par les Ptolémées
» vers l'an 320 avant J.-C. n'est pas Egyptienne,
» mais Grecque ; c'est aux Grecs qu'il faut attri-
» buer l'honneur des découvertes qui s'y firent
» dans toutes les sciences.

« La munificence des Ptolémées attira dans
» cette ville, les savants dispersés sur les rives de

» la Méditerranée et fonda dans Alexandrie un
» Institut qui illustre à jamais le nom de ces
» Princes. Mais dans le même temps le reste de
» l'Égypte fidèle aux antiques traditions conti-
» nuait à pratiquer les vieux errements de la
» médecine primitive et ce n'est pas dans ce milieu
» qu'il nous faut chercher les inventeurs du spe-
» culum. Rien ne fait soupçonner que les Egyp-
» tiens l'aient connu ou s'en soient servi. Si le spe-
» culum a ses origines en Égypte, c'est à l'École
» d'Alexandrie qu'il vous les faut chercher ».

Et j'ai soigneusement suivi de point en point l'excellent conseil que voulait bien me donner le savant conservateur du Musée de Gizeh.

J'ai rappelé déjà qu'en l'an 97 de notre ère, quand disparut Pompeï, le Vésuve cacha sous ses cendres plusieurs speculums de la matrice, retrouvés en 1818 et 1882. Or ces instruments se trouvent signalés dans les travaux des élèves d'Alexandrie tels que Philumène, Soranus, Léonidés, Archigène, Aétius, Paul d'Égine.

Aétius, écrivain du VI^e siècle rapporte dans son traité (1) un passage de Philumène que nous signalons (Aetii Tetrabibli quartæ sermo p. 906, chap. CIIII, de Thymis et Verrucis).

(1) Aetii medici graeci Tetrabibli, 1549.

« Les verrues peuvent s'engendrer chez les
» femmes dans les parties génitales, sur le col
» utérin, ou sur l'ouverture du col. Elles sont par-
» fois couvertes d'aspérités. Les unes sont inoffen-
» sives, d'autres sont malignes, rouges, saignantes
» surtout après le coït ou la marche et pareilles à
» des mûres en maturité. On peut les apercevoir
» quelques fois, sans artifice de l'art, mais quel-
» ques fois par l'introduction du Dioptré » (1).

J'avais fait d'assez longues recherches dans Soranus d'Ephèse qui vivait vers l'an 97 de notre ère, mais l'édition que j'ai étudiée à la Bibliothèque Nationale de Paris était muette sur ce sujet. C'est mon cher et savant confrère, M^r le Docteur Pergens, déjà si connu par ses belles recherches sur la chirurgie antique qui a bien voulu me faire connaître que l'édition de Dietz, chap. 119, année 1838 me donnerait les renseignements cherchés. C'était exact et voici la traduction du texte grec de Soranus.

« Le chirurgien recherchera d'abord au
» moyen du Dioptré les causes de la Dystocie qui
» peuvent être des excroissances, des callosités
» proéminentes ou une autre des causes citées ».

Aélius cite encore un passage d'Archigène

(1) *διοπτρα* — Dioptré ou speculum.

d'Apamie qui vivait au 1^{er} et 2^e siècle de notre ère, il dit au chapitre LXXXVIII, p. 900. Des ulcères de l'utérus. « L'ulcère sera mis au jour au moyen du Dioptré ».

Le même auteur nous rapporte encore chap. XCVII, p. 900, l'opinion de la célèbre accoucheuse Aspasia, qui vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle, sur les hémorrhoides de l'utérus. « Il arrive que les hémorrhoides se développent à l'orifice de l'utérus, dans le col, quelque fois dans la matrice, plus rarement dans les parties génitales. On peut s'en rendre compte par le toucher, mais il vaut mieux se servir du Dioptré ».

Nous trouvons encore dans Aétius au chapitre XCVI, p. 903, de l'utérus fermé, l'opinion personnelle de l'auteur. « Si la membrane ferme l'ouverture de l'utérus, un Dioptré est introduit dans le vagin de la femme, des pinces saisissent la membrane, la tordent jusqu'à ce quelle soit bien ramassée et on la coupe avec un large bistouri. Une poudre médicamenteuse sèche est projetée sur la plaie que l'on recouvre au moyen d'une compresse pliée et attachée avec un fil ».

Nous trouvons dans Paul d'Égine (1) écri-

(1) Paul d'Égine, chirurgie par René Briau.

vain du vi^e au vii^e siècle, une nouvelle preuve de l'existence du Dioptré au 1^{er} et 2^e siècle de notre ère. Il rapporte p. 319 au § LXXVIII. Des fistules à l'anus, l'opinion de Léonidès qui exerçait à Alexandrie et qui fut le contemporain ou le prédécesseur de Soranus puisqu'il est cité par celui-ci. « Au sujet des fistules latentes Léonidès » dit : Quand une fistule profonde a perforé le » sphyncter, soit qu'elle ait commencé par l'anus, » soit que s'étant beaucoup avancée, elle se soit » pourtant arrêtée dans le sphyncter, après l'ex- » ploration mentionnée, on dilate l'anus, comme » le vagin des femmes avec le dilatateur anal, je » veux dire avec le petit Dioptré ».

Si on dilatait le vagin comme l'anus, celui-ci avec le petit Dioptré, celui-là se dilatait donc avec le grand Dioptré.

Il suffit de regarder le speculum utéri et le speculum ani de Pompeï pour comprendre cette distinction. Le speculum utéri est beaucoup plus grand que le speculum ani. Nous voyons par les citations que je viens de faire que le speculum ou Dioptré existait à Pompeï avant la destruction de cette ville en l'an 79 de notre ère, que cet instrument était employé en l'an 81 par Philumène, vers l'an 97 par Soranus d'Ephèse, plus tôt peut-être par Léonidès, au 1^{er} et 2^e siècle par Archigène.

Si les élèves d'Alexandrie se servaient du speculum, au 1^{er} siècle, comme d'un instrument vulgaire, sans prendre la peine d'en donner la moindre description, c'est qu'il était bien connu et depuis si longtemps en usage qu'il suffisait de le nommer. Il était sans doute, à l'école d'Alexandrie, dans la pratique habituelle.

Aétius que l'on regarde, bien à tort, comme l'inventeur du speculum ou Dioptré ne le signale qu'au VI^e siècle, mais il n'en donne aucune description, il le signale comme on le ferait d'un appareil connu de tout le monde.

Voici ce qu'il en dit encore :

Des tubercules miliaires de l'utérus, chapitre CVIII, p. 908.

« Quand des tubercules miliaires se dévelop-
» pent au col ou sur les lèvres de l'utérus, on s'en
» apercevra par le toucher, mais mieux par l'em-
» ploi du Dioptré ».

Des calculs de l'utérus, chapitre XCVIII, p. 904.

« Des calculs se forment parfois dans l'uté-
» rus ; s'ils se forment dans le col ou à son orifice,
» la femme étant placée selon les règles et les
» parties génitales, vulve et vagin, étant dilatées
» par le Dioptré, il faut au moyen du scalpel,
» enlever le calcul ».

De l'abcès du col de l'utérus, chap. LXXXVI,
p, 899.

« Couchez la femme sur une chaise, les jam-
» bes relevées sur le ventre et les cuisses écartées.
» Les bras seront placés sous les jarrets et fixés
» par des liens qui remonteront jusqu'au cou.
» Cela se fera en pleine lumière. Le chirurgien
» placé à droite se servira d'un Dioptré approprié
» à l'âge, après avoir mesuré d'une sonde la pro-
» fondeur du vagin, afin de ne pas comprimer
» l'utérus par un Dioptré trop grand. Et s'il est
» trop long, mettez de la laine au devant des
» lèvres et appuyez le Dioptré sur ce tissu ».

A diverses reprises, Aétius parle encore du Dioptré, mais je ne vois plus d'utilité à reproduire ces textes ; il est amplement démontré, qu'à son époque, c'est-à-dire au vi^e siècle, le speculum utérin était connu et employé.

Mais après avoir lu et étudié Aétius, je fus profondément surpris en voyant dans le dictionnaire encyclopédique des sciences médicales, (an. 1888), à l'article speculum : « Il n'est donc » pas positivement question du speculum dans » Aétius » et ailleurs les auteurs de cet article ajoutent : « Mais si l'on remonte à la source on » voit qu'Aétius signale dans un de ses livres

» différentes affections de la matrice, mais qu'il
» n'est nullement question du speculum ».

Je crois bien que les honorables auteurs de cet article auront oublié de lire Aétius, ou peut-être n'auront-ils pas compris la signification du mot Dioptre.

Au VII^e siècle, Paul d'Egine en son traité de chirurgie, chapitre LXXIII, p. 297, nous montre que cet instrument lui est bien familier :

De l'abcès de l'utérus. « Pour opérer, on
» place la femme sur un siège, ayant les jambes
» relevées sur le ventre et les cuisses éloignées
» l'une de l'autre. Les bras seront placés sous les
» jarrets et y seront attachés avec des liens corres-
» pondants les uns aux autres, qu'on suspendra
» au cou. L'opérateur étant placé à droite se ser-
» vira d'un Dioptre ; or, il faut auparavant mesu-
» rer avec une sonde la profondeur du vagin de
» la femme, de peur que si le canal d'un Dioptre
» est trop grand, il n'arrive que la matrice soit
» comprimée et si on trouve que le canal de l'in-
» strument est plus grand que celui du vagin, il
» faut placer des compresses sur les grandes lèvres
» afin que le Dioptre s'applique sur elles. Ensuite
» on introduit le Dioptre de telle sorte que la vis
» soit à la partie supérieure ; l'instrument est
» maintenu par l'opérateur, mais c'est un aide qui

» doit tourner la vis au moyen de laquelle les
» lames s'écartent et dilatent le vagin ».

Paul d'Egine parle encore de cet instrument
au chapitre LXXII, p. 295. Des imperforations
et du Phimus. « Ayant donc trouvé la cause à la
simple inspection ou par l'immixion du Dioptre ».

A partir de Paul d'Egine, le dernier des
écrivains grecs, la plupart des chirurgiens parlent
du speculum comme d'un instrument bien connu.

L'ÉCOLE ARABE.

Après Paul, la médecine grecque qui a compté de si illustres représentants, disparaît et il nous faut arriver jusqu'au x^e siècle pour la voir renaître chez les Arabes. Au moment de la venue de Mahomet, la science grecque était exilée en Perse et en Syrie, c'est de là qu'elle revint en Arabie. Mais ne nous y trompons pas, les médecins dits Arabes sont le plus souvent des étrangers qui ont embrassé en apparence la religion mahométane. Le véritable Arabe est toujours resté fidèle à ses rebouteurs, jongleurs et magiciens.

Quand on parle de la médecine Arabe, c'est la médecine grecque qui est en cause, c'est elle qui fut toujours pratiquée par des étrangers, surtout dans le Kalifat d'occident (Maures d'Espagne).

Ce qui honore surtout à nos yeux la littérature arabe, c'est de nous avoir conservé une foule d'écrits de la médecine grecque, depuis longtemps disparus pour nous.

Rhazès au x^e siècle dans son traité de Aegritud. matricis. Liv. II, p. 188 chap. IX, dit :

« Si des hémorroïdes se développent dans
» la matrice, placez un speculum à la femme et
» vous les apercevrez ».

Il dit encore liv. XXII, p. 222.

« Si la sortie violente du fœtus produit une
» déchirure de la matrice, vous l'apercevrez au
» moyen du speculum ».

Au XII^e siècle nous lisons encore dans le
« Liber Theoricae Alsharavii » des ulcères de
la matrice : « et quand il existe un ulcère au col
» de la matrice, il est possible de le voir au moyen
» de tout instrument qui découvre le col ».

Nous verrons, tout à l'heure, que l'École
Arabe découvrait le col utérin au moyen de diffé-
rents appareils.

Dans le canon d'Avicenne écrit au XI^e siècle,
nous lisons au Liv. III, Fen 21, traité 3, p. 934.

Des rhagades de la matrice et de leurs
signes. « Il est possible de démontrer la présence
» des rhagades en plaçant sous la femme un
» speculum, en face de la vulve. On ouvre ensuite
» la vulve et l'on examine ce qui se présente dans
» le speculum (1). Et ce qui atteste la présence
» des rhagades, c'est la douleur pendant le coït et
» la sortie de la verge teinte de sang ».

Nous lisons encore au Liv. III, Fen 21,
traité 4, p. 945. Des hémorroïdes de la matrice.
« Il est possible de faire apparaître les hémor-

(1) Speculum-miroir.

» rhoïdes et les lésions semblables dans le specu-
» lum appliqué à la vulve, selon la manière que
» nous avons indiquée dans le chapitre des
» rhagades ». Ce texte d'Avicenne doit être inter-
prété. C'est Guy de Chauliac, écrivain du XIV^e siè-
cle qui va nous rendre ce service.

Nous trouvons § 7, p. 337. « Des ulcères des
» hanches et de leurs parties », dans la belle
édition de Guy de Chauliac, (1363) publiée en
1890 par le D^r Nicaise, l'interprétation du mot
speculum employé par Avicenne. « Leurs signes
» sont manifestes à la veuë, à l'attouchement et
» l'instrument dit miroir aide fort à cecy selon
» Avicenne ».

Nous trouvons en note, même page.

« Miroir (speculum), ce n'est pas le miroir
» qu'on appelle matrical, mais celui qui est nom-
» mé proprement auquel on contemple le visage.
» Car Avicenne dit ainsi au lieu que Guy allègue :
» il est possible de parvenir à l'attestation ou
» connaissance de fendilleures en mettant dessus
» la femme un miroir au devant de sa vulve. Puis
» on ouvrira la dite vulve et on considère ce qui
» est représenté au miroir ».

Ainsi le speculum ayant ouvert le vagin, on
ne regardait pas comme nous le faisons aujour-
d'hui, dans la cavité de cet instrument, mais tour-

nant le dos à la femme examinée, c'est dans le miroir placé devant la vulve qu'on voyait le col utérin, on n'étudiait pas l'objet lui-même, mais son image réfléchi par le miroir.

C'est un mode d'examen qui se pratique encore en médecine aujourd'hui, puisque les laryngologistes projettent la lumière, dans le larynx qu'ils examinent, au moyen du miroir qu'ils portent sur le front et regardent l'intérieur de cet organe réfléchi dans une petite glace portée dans le pharynx.

Le même principe est appliqué par les oculistes à l'examen du fond de l'œil.

L'ophtalmoscope éclaire l'intérieur de l'œil en y projetant la lumière. Réfléchi par le fond de cet organe, elle sort par la pupille et concentrée par la lentille biconvexe placée à quelques centimètres au devant de la cornée, elle forme, au foyer lenticulaire, l'image renversée des membranes oculaires et du nerf optique.

Ce n'est pas le fond de l'œil que l'on voit et étudie, c'est son image aérienne. M^r Klein, notre très distingué fabricant d'instruments de chirurgie, me rapporte avoir vu à Ostende l'exposition d'un tableau dans des conditions semblables. En pleine lumière se trouvait cette peinture et au devant d'elle à quelque distance, une glace dans

laquelle elle se réfléchissait. Le spectateur admirait le tableau en regardant son image dans le miroir.

Bien souvent on voit les peintres étudiant leur œuvre, en voie d'élaboration, en l'examinant dans un miroir qui la réfléchit.

La vieille pratique d'Avicenne a survécu. Nil novi, sub sole.

Au XII^e siècle Albucasis se servait aussi du speculum (1), mais d'une autre façon qu'Avicenne.

« Traitement des abcès de l'utérus. Faites
» alors asseoir la femme sur une chaise, à double
» siège, renversée en arrière, les pieds ramenés
» contre les fesses, les cuisses écartées, les mains
» placées dans le creux poplité et convenablement
» liées. La sage femme se tiendra à droite, munie
» de l'instrument avec lequel on ouvre la matrice
» et dont nous donnerons plus bas la description.

» Si vous voulez faire usage de cet instru-
» ment, il faut préalablement introduire un stylet
» dans la cavité vaginale, de crainte que l'instru-
» ment ne se trouve trop long pour le vagin.
» Dans ce cas il faudrait appliquer des compres-
» ses sur les lèvres, afin d'empêcher l'instrument

(1) Albucasis. — La chirurgie d'Albucasis traduite par Lucien Leclerc.

» de pénétrer trop profondément dans la cavité
» vaginale. La vis de l'instrument sera placée en
» haut et un aide la fera tourner de manière à
» dilater la cavité vaginale ».

Albucasis se sert encore d'un autre instru-
ment absolument semblable à notre speculum
plein. « On fera des fumigations avec des sub-
» stances appropriées ; l'instrument qui sert à les
» faire dans les cas de rétention des règles et des
» secondines est fait de bois léger et ressemble
» à un infundibulum ou bien il est en airain dont
» l'extrémité la plus étroite est introduite dans le
» vagin, tandis que son extrémité la plus large est
» placée sur le feu. On aura même le soin de la
» répéter si Dieu le veut ». (V. Pl. 101).

Le manuel opératoire d'Albucasis au XII^e siècle ressemble beaucoup à celui de Paul d'Egine décrit cinq siècles auparavant et à celui d'Aétius au VI^e siècle.

Mais à cette époque on se sert encore d'autres appareils pour dilater le vagin et extraire le fœtus. Albucasis nous en donne la description et des planches p. 183, fig. 102, 103, 104.

« L'un se compose de deux vis, placées hori-
» zontalement vers les extrémités de deux trin-
» gles. Cet appareil est en bois d'ébène ou de
» buis. La largeur des tringles sera d'environ

» deux doigts, leur épaisseur d'environ un doigt
» et leur longueur d'une palme et demie. Au milieu
» de chacune de ces tringles, on en adaptera une
» autre de même bois, fixée solidement, de la lon-
» gueur d'une demi palme ou un peu plus et de
» la largeur d'environ deux doigts ou un peu
» plus. Ce sont ces deux tringles surajoutées, qui
» seront introduites dans l'orifice utérin pour le
» dilater par la manœuvre des vis ». Fig. 102.

Voici un autre instrument servant au même usage, mais plus fin et plus léger. Fig. 103.

« Vous le confectionnerez en bois d'ébène ou
» de buis, à la manière des pinces, comme vous
» le voyez, si ce n'est que les extrémités sont sur-
» ajoutées. La longueur de ces prolongements
» sera d'environ une palme et la largeur de deux
» doigts. Si vous voulez vous en servir pour dila-
» ter la matrice, faites asseoir la femme sur un lit,
» les pieds pendants et les cuisses écartées. Intro-
» duisez ces deux extrémités surajoutées, réunies,
» dans la matrice, tandis que vous tenez l'autre
» bout de l'instrument abaissé entre les cuisses de
» la femme. Faites écarter l'instrument avec la
» main, comme vous le faites avec des pincettes,
» plus ou moins, suivant que vous le jugerez à
» propos, de manière que la sage femme puisse
» agir comme elle voudra ».

Voici encore un autre instrument servant au même usage et mentionné par Albucasis. Fig. 104.

« Sur une tige coudée à angle droit est fixée
» parallèlement à la branche horizontale, une
» autre tige de mêmes dimensions, mobile sur la
» branche verticale, se mouvant sur elle de haut
» en bas. En son tiers postérieur, elle s'appuie
» sur une longue vis placée au dessous d'elle et
» fixée dans une troisième branche parallèle aux
» deux autres, de moitié plus courte et attachée à
» la branche verticale de l'appareil. Si vous faites
» tourner cette vis, les deux branches supérieures
» se rapprochent ou s'éloignent selon le sens dans
» lequel se meut la vis ».

Voilà les divers instruments auxquels Alsharavius faisait allusion en son chapitre des ulcères de la matrice.

RENAISSANCE. — MOYEN AGE. —
ÉCOLE MODERNE.

L'heure de la renaissance des sciences, des lettres et des arts avait sonné pour l'Europe, mais nous chercherons en vain dans les œuvres de ses écrivains les plus éminents quelques renseignements sur le speculum, nous ne trouverons rien. Le silence qu'ils gardent à son sujet, montre, tout au moins, qu'ils ne l'avaient pas en haute estime.

Constantin l'Africain (1015) consacre un peu plus de trois pages aux maladies des femmes, mais il ne donne que des recettes pour les ulcères et les hémorroïdes de cet organe.

Je n'ai pas trouvé davantage dans Roger de Parme (fin du XII^e siècle), Roland (vers 1210), Guillaume de Salicet (1271), Brunus ou Bruno (milieu du XIII^e), Theodoric (XIII^e), Lanfranc (dernier tiers du XIII^e), Bertapaglia ou Bertapalia (vers 1440). A la fin du XIII^e siècle nous trouvons un livre bien remarquable écrit par un professeur de l'École de Montpellier, par Gordon qui commença dans cette ville, son cours public en 1285 et publia son livre en 1301.

« Cy commence la pratique de très excellent
» Docteur et Maistre de Médecine, Maistre
» Bernard de Gordon, qui s'appelle Fleur de Lys
» en médecine ».

Tel est le titre du livre que possède la Bibliothèque Nationale de Paris.

Le VII^e chapitre du VII^e livre. « Ragadies et playes du con » renferme cette phrase : « Aufcune
» fois on met la feme en lieu cler et met on ung
» mirouer devant le con, on voit au mirouer cest
» ulcère ou ragadie ».

Nous voyons par cet exposé que Bernard de Gordon à la fin du XIII^e siècle se servait pour examiner la matrice du procédé qu'Avicenne décrivait au XI^e siècle.

En sa « Grande Chirurgie » de l'an 1363, une autre illustration de l'Ecole de Montpellier, Guy de Chauliac, parle aussi du speculum en son chapitre de « Tirer hors l'enfant » « sinon, dit-il
» page 549, qu'on y mette l'instrument dit speculum, fait avec une vis de pression et qu'on
» ouvre la matrice tant qu'il sera possible ».

Dans son traité « De morbis mulierum t. 2, liv. IV, année 1530 » Jérôme Mercuriali faisant allusion à Rhazès et Aristote qui avaient émis l'opinion que l'on ne pouvait reconnaître si la femme était ou non imperforée, qu'à l'époque de

l'apparition de ses règles, s'inscrit contre cette manière de voir et s'exprime en ces termes :

« Le véritable état des choses peut être
» reconnu à l'aide de la vue et du toucher. On
» voit au moyen du Dioptré, instrument de médecine,
» dont les accoucheuses et les chirurgiens
» font usage pour sonder la profondeur de l'utérus ».

Dans le « Traité des Hernies » publié en 1561 par Pierre Franco de Turvier en Provence, demeurant à présent à Orange, nous lisons au chapitre XCIII, page 396 « du speculum matricis » un bel éloge de cet instrument.

« Nous avons parlé cy dessus de l'utilité du
» speculum matricis et comme il le faut appliquer
» pour procéder par iceluy à l'extraction de l'enfant
» ou autre chose à quoy il est requis, comme
» de reculer une jambe ou bras quand il sort hors
» et aussi pour mettre l'enfant en chemin pour
» pouvoir sortir selon nature et comme ils doivent
» sortir naturellement. Or connaissant l'utilité
» que le dit instrument peult porter et les
» commodités qu'il peut bailler soit à vne république
» ou vn particulier, je conseille principalement
» aux chirurgiens auxquels Dieu a fait la
» grâce de bien entendre leur vocation, de n'estre
» sans un tel instrument en leur maison, pour la

» nécessité, que quelques fois peult aduenir. Et
» combien qu'elle n'advienne guères souuent,
» toutefois quand il aduient c'est vn beau chef
» d'œuure et vne opération fort excellente. Ayant
» veu l'utilité et proffit que peult porter (comme
» l'ay expérimenté) un tel instrument, j'ay pensé
» n'estre impertinent n'y hors de propos d'en
» monstrier la figure et quand adjouster la des-
» cription de sa proportion à cette fin, que ceux
» qui auront l'envie de l'auoir, ayent aussi le
» moyen de le faire en telle proportion qu'il est
» requis ».

Dans sa « Grande Chirurgie », publiée en 1569, notre illustre compatriote « Vesalius Bruxellensis, Philippi Hispaniarum regis medicus » garde le silence sur le speculum.

En 1573 en son traité de chirurgie, Ambroise Paré dit au chapitre LXXXVI « De la curation des verrues faictes au col de la matrice ».

« Celles qui seront trouvées au col de la matrice et ne seront malignes, il les convient lier et coiffer et celles qui seront profondément, on mettra le speculum matricis dans le col de la matrice à fin qu'on le puisse voir et les toucher ».

Et ailleurs il dit encore en son chapitre des Rhagadies et Condylomes, LXXXVII.

« Pour la curation il faut éuiter les médica-
» ments âcres, mais faut amollir et fort humecter
» la partie avec fomentation, liniment, cataplas-
» mes, amplastres et y mettre souvent le speculum
» matricis et pessaires à fin d'agrandir et dilater
» ce qui est trop dur et serré, puis faire cicatrice
» aux viscères creuassés ». Ambroise Paré four-
nit les dessins de ses speculums.

Dans son traité de « Chirurgie Universelle »
(Libro settimo et ultimo p. 23) 1583. Andrea della
Croce publie les dessins de trois speculums.

Waldkirch dans son livre « Gynaeciorum
» sive de mulierum affectibus commentarii grae-
» corum, latinorum, barbarorum, jam olim et
» nuni recens editorum » 1586 dit au § X des
abcès :

« Dans les endroits qu'on a pour ainsi dire
» sous la main et que l'on peut voir par le Diop-
» tre, ou sentir par le toucher ».

On lit encore au § XII p. 173 : « Des ulcères
de l'utérus ».

« Si l'ulcération peut être facilement et
» promptement saisie par le Dioptre ».

A la fin du xiv^e siècle Pierre de Largelata
liv. V. traité XX, disait à propos de l'extraction
du fœtus chez une femme morte « et si par ce
» moyen, il n'est pas possible de l'extraire, alors

» qu'on introduise le speculum, qu'il ouvre la
» matrice autant que possible et ensuite avec la
» main, avec des crochets ou des tenailles, qu'on
» l'extraye en entier ». (Chirurgie de Maître
Pierre de Largelata).

En 1597 Israël Spachius dit dans son traité
» *Gynaeciorum sive de mulierum tum communi-*
» *bus, tum gravidarum parientium et puerpera-*
» *rum* » p. 493 :

« Quand la femme souffre de ses menstrues,
» l'extrémité du speculum est souillée par le sang,
» ce qui dans un vieux speculum est plus aisé-
» ment nettoyé que dans un speculum récemment
» poli ».

Nous lisons dans la « Chirurgie française »
par Jacques Dalechamps, 1610, chap. LXXIII :

« Le maistre opérateur estant assis au costé
» dextre luy met dans la nature vn dilatateur
» (speculum matricis) convenable à l'aage et faut
» auant l'y mettre que avec vne éprouvette il
» mesure et sonde la profondeur de la nature de
» la femme, afin que si les branches de l'instru-
» ment estoyent plus longues, elles ne cassent et
» blessent la matrice et si par le fondement de
» l'éprouvette on trouve les branches du dilata-
» toire plus longues et grandes que la profondeur
» de la nature, on pose sur les ailes du couronne-

» ment des linges en double sur lesquels le dila-
» tatoire s'arreste et assied, puis on met les
» branches de l'instrument qui se maine à vis
» dans la nature de la femme, les poussant contre
» mont, l'opérateur tient ferme l'instrument avec
» la main. Vn serviteur tourne la vis de l'instru-
» ment pour ouvrir les branches qui sont serrées
» et dilater la sinuosité du col de la matrice ».

Le speculum dont il donne le dessin ressem-
ble beaucoup à celui d'Ambroise Paré.

Fabrice d'Aquapendente dans ses « Opera
» chirurgica, De carne aut tuberculo aut abcessu
» in sinu vulvae adnatis, Venise 1619 », dit :

« Il se sert d'un Dioptré approprié à l'âge de
» la femme, ouvre la vulve et dilate, jusqu'à ce
» que l'abcès apparaisse ».

Nous lisons dans Vidus Vidius « Florentini
» opera omnia. De curatione membratem »
p. 662, lib. undecimus. 1626 :

« Si c'est au col de la matrice que siège la
» maladie, il faut le mettre à découvert au
» moyen de l'instrument qu'on appelle le specu-
» lum de la matrice ».

En 1649 Jacques Guillemeau, chirurgien du
Roi, dit dans ses « Œuvres de chirurgie » :

« Les condylomes de la matrice se reconnais-
» sent manifestement au tact, mettant le doigt

» dans le col de la matrice, ou par l'œil en met-
» tant dans le vagin le speculum matricis ».

Dans les œuvres de Maistre François Thevenin 1669 nous lisons au § des abcès de la matrice :

« Les abcès au col de la matrice étant prêts
» à percer, il faut mettre la malade en la même
» situation comme pour tailler de la pierre, puis
» ayant dilaté le col avec le speculum matricis, il
» faut ouvrir l'abcès avec la lancette ou le bistouri
» et par des injections ou poudres soufflées avec
» une canule d'argent, dessécher l'ulcère ».

Nous lisons dans Dionis « Cours d'opérations de chirurgie, p. 265, année 1707 ».

« Si le mal est au col de la matrice, il faut
» qu'il se serve de ce petit dilatoire, qui étant
» introduit dans le vagin en écartera les lèvres et
» donnera moyen de découvrir le mal en quelque
» endroit qu'il soit de ce fourreau. Mais s'il y
» avait quelque ulcère à l'orifice interne que l'on
» voulut voir, on se servirait de cet autre dila-
» toire à deux branches ou bien de ce troisième
» qu'on appelle : speculum matricis — Miroir de
» la matrice. — Il a trois branches lesquelles
» jointes ensemble sont poussées doucement dans
» le col de la matrice, puis en tournant la vis,
» elles s'éloignent l'une de l'autre et par l'espace

» qu'elles laissent entre elles, permettent que l'on
» voye distinctement l'orifice interne, ce qui assure
» à la vue, de la nature des maux qu'il peut avoir
» et qui facilite les moyens d'y porter les remèdes
» nécessaires ».

Dans « L'Arsenal de Chirurgie » de Jean Scultet (1712) on trouve le speculum à trois branches s'ouvrant au moyen d'une vis. Il est représenté sur des planches qu'accompagne une courte description.

En 1727 Croissant de Garengot publie « Un nouveau traité des instruments de chirurgie les plus utiles » où il donne une description diffuse du speculum utérin. « C'est, dit-il, un instrument
» dont la pièce principale a la figure d'un cône et
» est composé de trois lames qui s'éloignant l'une
» de l'autre, dilatent considérablement le vagin
» et la matrice, s'il est introduit jusque dedans.
» Donc cet instrument est un dilatatoire du vagin
» et de la matrice. Cet instrument se meut au
» moyen d'une vis ».

Garengot ne s'était sans doute pas servi de cet instrument, car il n'eut pas dit que c'était un dilatatoire de la matrice. Il avait sans doute copié sa description dans les auteurs antiques qui semblent croire que cet appareil dilatait la matrice. Il n'y a pas, je pense, d'erreur chez les anciens

qui se servent de cette expression ; seule elle est fautive, car ils savaient sans doute que le speculum dilate le vagin, mais ne pénètre pas dans la matrice.

Dans son « Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent » J. L. Petit publia en 1774 la représentation du même speculum à trois branches que nous avons signalé dans Scultet et Garengot.

Ces descriptions d'un instrument dont on ne se servait plus, ne fixaient sans doute pas l'attention des chirurgiens, elles leur échappaient, parce que le speculum était oublié, il avait disparu de la mémoire de tous.

Au commencement de ce siècle (1812) Récamier désireux d'examiner un col utérin ulcéré, a besoin d'un speculum et il réinvente celui dont s'était servi les Grecs, les Hébreux et les Arabes.

Il lui suffisait d'ouvrir les traités chirurgicaux du siècle précédent, pour s'éviter la peine de faire sa pauvre découverte (1).

« Ayant à panser une femme chez laquelle il » avait reconnu par le toucher et par la nature » des écoulements spéciaux qui en provenaient,

(1) Nouveau Dictionnaire de Médecine et de Chirurgie pratiques, 1882.

» une ulcération du col de l'utérus, il se servit
» d'une canule en fer blanc de deux centimètres
» de diamètre, pour écarter les parois du vagin,
» afin de les protéger contre l'action irritante des
» topiques qu'il voulait porter sur la partie mala-
» de, avec la certitude de pouvoir faire agir
» directement ces topiques sur l'organe intéressé.
» Cette canule d'abord fort étroite avait été élar-
» gie de façon à permettre au regard de plonger
» jusque sur les parties mises à découvert. Mais
» cela ne suffisait pas et afin de rendre plus acces-
» sibles à la vue, les parties profondément si-
» tuées, Récamier changea la forme du cylindre
» dont il s'était servi d'abord, en un cône tron-
» qué métallique, dont la paroi interne brillante,
» faisant office de réflecteur, contribuait à éclairer
» vivement les parties mises à découvert, lors-
» qu'une lampe ou une bougie était placée au
» devant de l'orifice externe. Il mesurait seize
» centimètres de long, cinq centimètres de large
» à l'extrémité vulvaire et quatre à l'extrémité
» utérine. L'introduction en fut rendue plus facile,
» grâce au mandrin ou embout que M^{me} Boivin
» y fit adapter dans le but d'en rendre l'applica-
» tion moins douloureuse ».

La première canule de Récamier était en fer blanc, puis il fit son speculum en étain bien poli;

depuis on a employé l'argent, le maillechort, l'ivoire, le bois, la porcelaine, le cristal, le verre opaque. Enfin Fergusson obéissant au besoin d'éclairer aussi vivement que possible, le fond du vagin, a construit un speculum en verre étamé, recouvert d'une couche de caoutchouc durci. Son extrémité utérine est taillée en biseau, de sorte que la face postérieure du speculum, correspondant à la face postérieure du vagin, soit plus longue que la face antérieure.

Pour faciliter l'introduction du speculum, Churchill a renversé les bords en dedans pour éviter de blesser les parois du vagin.

Perfectionnement que présentait déjà le speculum des Hébreux, dont Mar Samuel nous dit : « il s'agit d'un tube en métal (plomb) dont les » bords sont repliés en dedans, c'est-à-dire vers » la lumière du tube ».

M^{me} Boivin, célèbre accoucheuse du commencement du siècle dernier, dit dans son « Traité » pratique des maladies de l'utérus » publié par le professeur Dugès de Montpellier : (1832)

« La préférence que les femmes donnent » communément aux accoucheurs et aux chirurgiens dans les maladies qui affectent les organes » génitaux, n'est que trop souvent justifiée par la » négligence que mettent les médecins à examiner

» physiquement les parties malades, par l'incapa-
» cité ou seraient beaucoup d'entre eux de tirer
» aucun fruit d'un pareil examen.

» Le mot speculum n'est pas nouveau et
» depuis bien longtemps on avait eu l'idée d'in-
» specter ainsi les parties profondément cachées.
» Le speculum uteri était à deux ou trois bran-
» ches, formant ensemble un cône allongé et
» étroit qu'on pouvait introduire avec facilité
» dans le vagin, alors par des moyens mécaniques
» assez simples, on écartait les branches l'une de
» l'autre pour laisser le champ libre à l'œil, mais
» l'étroitesse des branches rendait l'écartement
» des parois molles du vagin incomplet, insuffi-
» sant, surtout si leur nombre était réduit à deux.
» M^r Récamier fit construire un tube conoïde,
» ouvert à ses deux bouts et d'un diamètre égal
» à la plus grande extension dont le vagin soit
» susceptible, sans trop de violence. Glissé dans
» ce canal, la femme étant demi couchée ou assise
» en face du jour, il permet de découvrir le col
» utérin, d'en contempler la forme, la couleur,
» d'en recueillir immédiatement les mucosités ;
» mais malgré l'addition du manche qu'y fit
» adapter M^r Dupuytren, c'est un instrument
» difficile à placer et d'une introduction générale-
» ment douloureuse à cause de son volume.

» M^{me} Boivin le composait d'abord de deux
» gouttières, dont la réunion forme un conoïde
» complet ; chacune de ces gouttières est soutenue
» par une branche munie d'un anneau et ces
» branches sont articulées comme celles des pin-
» ces à pansement ; mais une vis de pression
» adaptée à leur entablure, les arrête au degré
» d'écartement qu'on juge à propos de leur don-
» ner. Depuis M^{me} Boivin a supprimé ces bran-
» ches qu'elle a remplacées par un curseur à
» crémaillère, ce qui rend l'instrument plus facile
» à porter dans la poche. M^r Lisfrane a fait
» construire et articuler les manches de ces deux
» demi cylindres sur les modèles des anciens
» speculums à deux branches, c'est-à-dire en
» double bascule ; c'est aussi par un mouvement
» de bascule ou de levier coudé que s'écartent les
» pièces plus ou moins nombreuses (quatre au
» moins) dont se compose le speculum proposé à
» peu près en même temps par MM^{rs} Guillon et
» Rique. Nous nous sommes toujours bien
» trouvés du speculum brisé, décrit en premier
» lieu ; son introduction n'est point pénible quand
» il a été bien graissé et suffisamment chauffé ;
» on suit des yeux, comme pour le speculum
» ordinaire, la marche de son ouverture ou son
» bout le plus étroit entre les parois du vagin ;

» on les lui voit écarter successivement ; car pour
» peu qu'elles soient flasques, elles sont en con-
» tact mutuel et semblent obstruer, perpendicu-
» lairement à son axe, l'ouverture de l'instrument;
» ce n'est que vers le fond du vagin qu'il trouve
» un vide plus réel et qui aide à reconnaître le
» Museau de Tanche. L'écartement des deux
» gouttières quand l'instrument est en place, est
» facilement porté et arrêté au point d'élargis-
» sement désirable, sans qu'aucun pli de la
» membrane du vagin gêne l'observateur, on
» risque d'être pincé quand on referme le specu-
» lum dont une gouttière s'emboîte alors dans
» l'autre. De plus, l'auteur de cet instrument,
» M^{me} Boivin, a fait fénétrer une de ces gouttières
» afin d'explorer à volonté un point quelconque
» des parois vaginales ou d'y porter les médica-
» ments convenables. Une plaque du même
» métal ferme cette ouverture, quand elle n'est
» pas jugée nécessaire. On peut, dans le même
» but, se servir comme nous l'avons fait, d'une
» moitié de l'instrument introduite seule, ou bien
» d'un speculum simple mais privé d'une portion
» de ses parois dans toute sa longueur comme l'ont
» employé M^r Dubois et M^r Lallemand, pour
» visiter et opérer les fistules urinaires. Un spe-
» culum bivalve, c'est-à-dire, composé de deux

» gouttières articulées par un de leurs bords et
» pouvant s'ouvrir plus ou moins largement, a
» été proposé pour le même objet, par le D^r Dey-
» ber et M^r Guillon avait eu d'abord la même
» idée, uniquement pour agrandir le diamètre de
» l'instrument. Le speculum de cristal que M^r
» Guibert a cru propre à obtenir des notions
» exactes sur l'état des parois vaginales, ne peut
» en donner que de fausses par l'obscurcissement
» qu'y produisent les mucosités, par l'aplatisse-
» ment, la décoloration qu'il produit lui-même à
» la surface sur laquelle il presse. Une lame de
» verre appliquée sur la langue, en fait-elle
» connaître la couleur, en montre-t-elle les papil-
» les ? On n'y voit plus qu'une surface lisse et
» décolorée. La lumière ne pénètre pas toujours
» facilement au fond du vagin ; l'observateur
» même fait ombre sur l'ouverture de l'instru-
» ment, s'il veut examiner les choses de près.
» Pour y suppléer on s'est servi avec avantage
» d'un miroir concave (Colombat), réfléchant la
» lumière d'une bougie dans le tube et servant en
» même temps d'écran à l'œil qui y plonge ses
» regards : une cuillère d'argent bien polie peut
» suffire à cet objet, sans qu'il faille recourir à
» l'appareil un peu compliqué de M^r Segalas :

» c'est un miroir conique, percé à son sommet,
» d'un trou par lequel on observe, et contenant,
» vers sa base, deux bougies dont la lumière est
» réfléchie vers les objets qu'on examine ».

Lisfranc dans son traité « Des maladies de l'utérus » s'exprime ainsi en 1836.

« Cet instrument (speculum) est d'un grand
» avantage, malgré l'avis contraire de quelques
» accoucheurs qui ne veulent que du toucher ;
» quant à moi, le toucher ne me suffit pas et plus
» d'une fois à l'aide du speculum, j'ai constaté
» des maladies qu'ils avaient méconnues. Connu
» des anciens, puisque Paul d'Égine, Rhazés,
» Albucasis le désignent sous des noms différents,
» longtemps il est resté dans l'oubli. De nos jours
» M^r Récamier a rendu un grand service à la
» science en le remettant en usage. Quoique sou-
» vent d'une utilité incontestable, son emploi n'est
» pas toujours indiqué et ce serait une grande
» faute de l'employer dans tous les cas. L'intro-
» duction en est souvent douloureuse et devient
» une nouvelle cause d'irritation, il est donc de
» précepte de ne l'employer qu'en cas d'urgence.
» On a fait subir aux speculums des modifica-
» tions nombreuses et souvent futiles. Celui dont
» nous nous servons exclusivement dans les cas
» ordinaires est le tube d'étain légèrement coni-

» que de M^r Récamier, désigné sous le nom de
» speculum plein ».

Nous lisons dans « Les maladies de la
matrice » par Duparcque, Paris, 1839.

« Les anciens n'ignoraient pas les avantages
» de l'exploration directe pour le diagnostic des
» maladies de la matrice. Des instruments avaient
» été inventés pour mettre cet organe à portée de
» la vue. Il paraît qu'ils étaient assez générale-
» ment employés du temps de Dionis, puisqu'il
» en parle et les décrit sous les noms de dilatatoi-
» res et de speculum matricis dans son cours
» d'opérations de chirurgie recueilli et publié par
» Delafaye.

» Longtemps abandonnés, ces instruments
» précieux ont été heureusement tirés de l'oubli
» par M^r Récamier qui en a modifié la forme,
» étendu l'application et popularisé l'usage. Ce
» nouveau speculum consiste en un tube d'étain,
» légèrement conique, coupé en biseau à une de
» ses extrémités. Il serait trop long de dire toutes
» les modifications plus ou moins heureuses qu'on
» a fait subir depuis à cet instrument, soit pour
» parer à quelques inconvénients qu'il présente,
» soit pour y ajouter quelques perfectionnements
» et le rendre plus propre à certaines exigences
» locales. Ainsi les uns lui ont adapté un manche

» favorable à son maniement et utile pour le fixer
» ou le faire manœuvrer dans le vagin. On l'a
» garni d'un embout qui en rend l'introduction
» beaucoup plus facile en ce qu'il écarte et déplisse
» les parois du vagin sans violence. Comme le
» canal est étroit à son entrée et s'élargit beau-
» coup dans son fond, on est revenu au speculum
» brisé des anciens, qui offre le précieux avantage
» de pouvoir être introduit sous un petit volume
» et par conséquent, de convenir à presque tous
» les cas, quelle que soit l'étroitesse de la vulve et
» de l'isthme vaginal. Une fois introduit, on peut
» par l'écartement de ses branches, dilater à
» volonté le fond du vagin sans la participation
» de son entrée, partie ou correspond la portion
» de l'instrument centre du mouvement et dont
» le volume ne change conséquemment pas ou que
» très peu. D'autres ont voulu réunir aux avan-
» tages du speculum plein, ceux du speculum
» brisé. Les uns étant composés d'une lame flexi-
» ble, tournée en spirale, peuvent se dérouler ou
» s'enrouler au moyen d'une vis et ainsi agrandir
» ou rétrécir le diamètre de l'instrument; d'autres
» sont composés de plusieurs lames articulées à
» charnière, glissant ou se dépliant les unes sur
» les autres, également au moyen d'une vis.

» Mon speculum est composé de deux gout-

» tières inégales, formant par leur rapprochement
» un tube taillé en biseau ; la supérieure plus
» courte, est dépassée par l'inférieure de six à huit
» lignes. Celle-ci, en glissant contre la paroi
» postérieure du vagin s'engage sous le col ren-
» versé. Alors, par le jeu d'une vis, la gouttière
» supérieure s'écarte à la manière des speculums
» brisés ordinaires, mais en même temps glisse de
» manière à venir dépasser l'autre. Il en résulte
» que, pressant contre la paroi inclinée de l'utérus,
» elle la refoule, imprime à ce viscère un mouve-
» ment de bascule qui ramène le col dans l'axe et
» au centre de l'instrument. L'écartement des
» gouttières est opéré au moyen de deux lames
» interposées et articulées à pivot entre elles dans
» des rapports tels que le glissement ne peut se
» faire sans que d'horizontales, elles ne devien-
» nent verticales, position qu'elles ne peuvent
» prendre à leur tour sans écarter la gouttière
» supérieure de l'inférieure. Ces lames remplissent
» en grande partie l'écartement des gouttières,
» empêchent les parois du vagin de venir s'y in-
» terposer et de masquer les parties que l'on veut
» examiner. La gouttière inférieure restant immo-
» bile, l'instrument peut être maintenu fixe au
» moyen d'un lien passé dans l'anneau qui lui
» sert de manche et que l'on attache à une cein-

» ture préalablement passée autour du bassin.
» Cet anneau peut être armé d'une bougie avec
» un réflecteur comme le speculum de M^r le D^r
» Mélier. Ces modifications laissent au praticien
» la liberté de ses mains, elles lui permettent
» d'agir seul pour l'introduction du speculum,
» sa fixation et l'application des moyens théra-
» peutiques locaux et de ménager ainsi la pudeur
» des patients ».

D^r Troussel 1842. « Le speculum uteri a, dit-
» on, été connu des anciens ; mais ils s'en servaient
» peu ou mal et depuis longtemps il était totale-
» ment oublié, quand il y a quelques années (1827)
» notre célèbre professeur Récamier le retrouva ou
» plutôt l'inventa et l'employa avec un avantage
» immense pour le diagnostic et le traitement des
» maladies de la matrice et du vagin. La base de
» tous les instruments de ce genre que l'on possède
» maintenant est toujours le cône tronqué métalli-
» que de cet ingénieux et savant médecin. Pour
» moi il n'y a que deux espèces de speculum uteri,
» celui d'une seule pièce et celui qui est composé
» de plusieurs valves. Quant à leurs formes, leur
» dimension en longueur, leur mécanisme, ils me
» paraissent d'une importance assez secondaire.
» Le speculum d'une seule pièce, peut dans pres-
» que tous les cas, remplacer les autres, soit pour

» la simple exploration, soit pour l'application des
» sangsues ou les cautérisations. Mais il est vrai
» de dire aussi que le speculum bivalve à bascule,
» c'est-à-dire à charnières latérales et moyennes,
» en un mot celui qu'a inventé le D^r Jobert de
» Lamballe, est d'une introduction plus facile,
» moins douloureuse et permet par l'élargissement
» dont une de ces extrémités est susceptible de
» voir plus complètement le col de l'utérus et
» même une partie du fond du vagin, sans trop
» distendre l'anneau vulvaire. Bref, le meilleur
» speculum est celui qu'on employe habituelle-
» ment, et qui, pour ainsi dire, est devenu plus
» familier; c'est pourquoi chaque chirurgien vante
» et préfère celui qu'il a inventé ou modifié. »

Aran, chirurgien de l'Hôpital St-Antoine à Paris, disait en 1848 : « à part les cas très rares
» dans lesquels la matrice très rapprochée de la
» vulve, peut être aperçue en écartant les lèvres,
» il faut pour faire pénétrer les rayons lumineux
» jusque sur cette partie de l'organe utérin,
» employer un instrument destiné à déplier le
» vagin dont les faces opposées sont toujours en
» contact. Le vagin qu'on veuille le remarquer
» n'est pas un canal réel, mais virtuel, ses parois
» sont affaissées et en contact perpétuel, c'est le
» speculum qui les sépare, comme le démontrent

» les coupes verticales faites par M^r Legendre,
» sur des cadavres congelés (1). C'est Récamier
» qui a remis le speculum en honneur. Le but de
» cet instrument c'est de déplisser le vagin pour
» permettre aux rayons lumineux d'arriver sur le
» col de l'utérus; mais comme instruments d'op-
» tique, comme moyens de concentrer ces rayons
» sur les parties profondes, les instruments que
» nous avons entre les mains témoignent encore
» de l'enfance de l'art. Les speculums à valves
» sont certainement ceux qui pèchent le plus à
» cet égard et l'écartement postérieur de leurs
» valves plonge dans une obscurité relative les
» parties à éclairer. Toujours est-il que la con-
» struction des speculums laisse encore beaucoup
» à désirer au point de vue de la réflexion des
» rayons lumineux sur les parties que leur emploi
» a pour but de découvrir à la vue. Les specu-
» lums en métal, les meilleurs certainement, tant
» qu'ils conservent leur poli, pour réfléchir les
» rayons lumineux, ne sont plus que d'une
» médiocre utilité quand leur intérieur est terni.
» C'est ce qui a fait employer par Fergusson des

(1) La même démonstration se voit manifestement à Gand, sur les belles préparations pratiquées sur des cadavres congelés par mon cher collègue le professeur Leboucq.

» speculums cylindriques en cristal, étamés à
» l'extérieur, revêtus par dessus cet étamage
» d'une couche de gutta-percha. Mais ce sont des
» instruments fragiles et d'une propreté équi-
» voque ».

En étudiant les écrivains chirurgicaux, on s'aperçoit qu'à partir du XVIII^e siècle le speculum perd de son importance, au point de vue pratique et Croissant de Garengot qui le décrit minutieusement et en publie des dessins, nous montre clairement quand il nous le signale comme un dilatatoire de la matrice, qu'il parle d'un instrument qu'il ne connaissait guère. Mais les autres chirurgiens ne l'avaient pas étudié mieux que lui et l'on peut dire que le speculum n'était plus employé dans la pratique, on l'avait absolument oublié. Je ne saurais en fournir de meilleure preuve qu'en rappelant que Récamier vers 1812 fut regardé comme son inventeur par un grand nombre de chirurgiens ignorants l'histoire de leur art. Il faut arriver jusqu'en 1836 pour voir Lisfranc, à la suite de ses recherches, signaler que le speculum était connu des anciens puisque Paul d'Egine et l'Ecole Arabe s'en servaient d'une irrécusable façon. Mais il existait bien avant Paul d'Egine bien avant le VII^e siècle, puisque les élèves de l'Ecole d'Alexandrie l'em-

ployaient sûrement au 1^{er}, que les Hébreux le connaissaient depuis le iv^e siècle avant J.-C., qu'Hippocrate s'en servait dans le traitement des maladies de la matrice et qu'il était connu de l'Ecole Indienne, il y a plus de trois mille ans.

Telle est l'histoire d'un de nos plus utiles instruments ; je suis sûr qu'on pourra la compléter encore.

Les Speculums de Pompeï.

SPECULUMS TRIVALVES.

Trois speculums ont été retrouvés dans les ruines de Pompeï, deux à trois valves, un troisième à quatre valves. Les deux premiers se ressemblent beaucoup, c'est un même type, le troisième est d'un modèle différent.

Les speculums trivalves sont grands, épais, l'un d'eux surtout. Ils sont constitués par deux valves latérales supérieures A-B et une valve inférieure médiane C. Les deux supérieures sont longues de $9\frac{1}{2}$ centimètres, convexes extérieurement, à l'intérieur elles présentent deux faces planes, l'une interne, l'autre inférieure. Ces valves mesurent un et demi centimètre de hauteur à la base, s'élargissent vers leur sommet où elles atteignent deux centimètres de hauteur et se terminent par une pointe conique. Elles se continuent en arrière avec deux branches D-E, d'abord un peu obliques en bas et en dehors, longues de

trois centimètres, qui se recourbent et descendent verticalement, légèrement convexes en dedans, F-G, sur une étendue de dix centimètres, et se réunissent alors horizontalement. Dans leurs parcours elles ont une largeur de huit millimètres. La troisième branche C placée inférieurement, présente extérieurement la même forme que celles des branches supérieures, mais sa face interne est constituée par deux plans obliques en bas et en dehors, se réunissant par une crête sur la ligne médiane. Elle se confond en arrière avec une pièce horizontale H longue de sept centimètres, haute de deux et d'une épaisseur d'un centimètre ; elle est creusée de deux canaux, obliques en dedans, que traversent les branches verticales du speculum. En arrière de cette pièce et sur la ligne médiane proémine sur une longueur de un centimètre et une hauteur variable dans les deux instruments que nous possédons, une saillie de bronze traversée par la vis du speculum I. Cette vis est à sa partie supérieure limitée dans son mouvement de descente par une petite tige horizontale ; elle est plus grossière dans l'un que dans l'autre instrument, elle mesure dans l'un 21 centimètres, dans l'autre 18 seulement, elle est creusée par une spirale de 10 centimètres de

longueur dans l'un, de 12 dans l'autre et se continue en un manche dont la poignée J est artistiquement ornementée. J'ai dit tout à l'heure que les deux lames verticales se continuent en haut par les deux valves supérieures du speculum, se réunissant horizontalement en K à leur partie inférieure. La vis passe en arrière, contenue dans une petite boîte arrondie large de deux centimètres, haute de 15 millimètres ; la boîte traverse la plaque horizontale précitée et s'y fixe au côté opposé par un coin vertical L.

Des extrémités latérales de cette plaque horizontale, partent les deux branches servant de manches à l'instrument M-N, elles sont mobiles à leur insertion O. Elles mesurent dans les deux speculums environ $9\frac{1}{2}$ centimètres de longueur, un centimètre de largeur à leur base, $\frac{1}{2}$ à la pointe terminée en tête de serpent.

Le mécanisme de cet instrument est facile à saisir. Tournez la vis, et la plaque qui la surmonte descend peu à peu sur les deux branches verticales du speculum, en entraînant avec elle la valve inférieure avec laquelle elle fait corps. A mesure qu'elle descend, les deux branches verticales sur lesquelles elle glisse, s'écartent de plus en plus l'une de l'autre et les valves supérieures qui en sont la continuation les suivent dans ce mouve-

ment. On peut très aisément obtenir un écartement de sept centimètres en hauteur et de six en largeur. Tournez la vis dans l'autre sens, la plaque horizontale remonte et l'instrument se ferme.

Le Speculum quadrivalve de Pompeï.

Le speculum quadrivalve a été trouvé à Pompeï en 1882. Sa construction diffère de celle des précédents. Il a quatre valves latéralement placées, deux supérieures A-B, deux inférieures C-D. Les supérieures mesurent neuf centimètres de long, quinze millimètres de large à la base, sept à la pointe ; les valves inférieures ont sensiblement les mêmes dimensions. Chaque valve a trois faces : les supérieures ont une face externe, une interne, une inférieure, les valves inférieures ont une face supérieure, une interne et une inférieure.

Les valves supérieures se continuent en arrière avec deux lames larges de sept millimètres E-F, incurvées chacune en demi cercle, de huit centimètres de diamètre, elles se réunissent en bas par un écrou G, puis continuent leur marche en ligne droite sur une étendue de dix-sept centimètres H-I, elles forment les manches de l'instrument et se terminent sans ornements. Elles mesurent huit millimètres de largeur. Les deux

valves inférieures C-D du speculum, se terminent en arrière par deux lames verticales de quatorze centimètres de longueur et onze millimètres de largeur fixées de chaque côté du cercle par deux crochets M-N. Huit centimètres plus bas, ces deux branches verticales se fixent sur une plaque horizontale mobile O, longue de treize centimètres, large de deux, haute en avant d'un centimètre en arrière de deux millimètres ; deux têtes de bélier terminent latéralement cette plaque sur la face antérieure de laquelle s'attachent en se terminant les deux branches verticales. Elles s'amincissent en finissant et traversent une petite plaque carrée dans laquelle les maintiennent de chaque côté un anneau de bronze dont les extrémités s'entrecroisent.

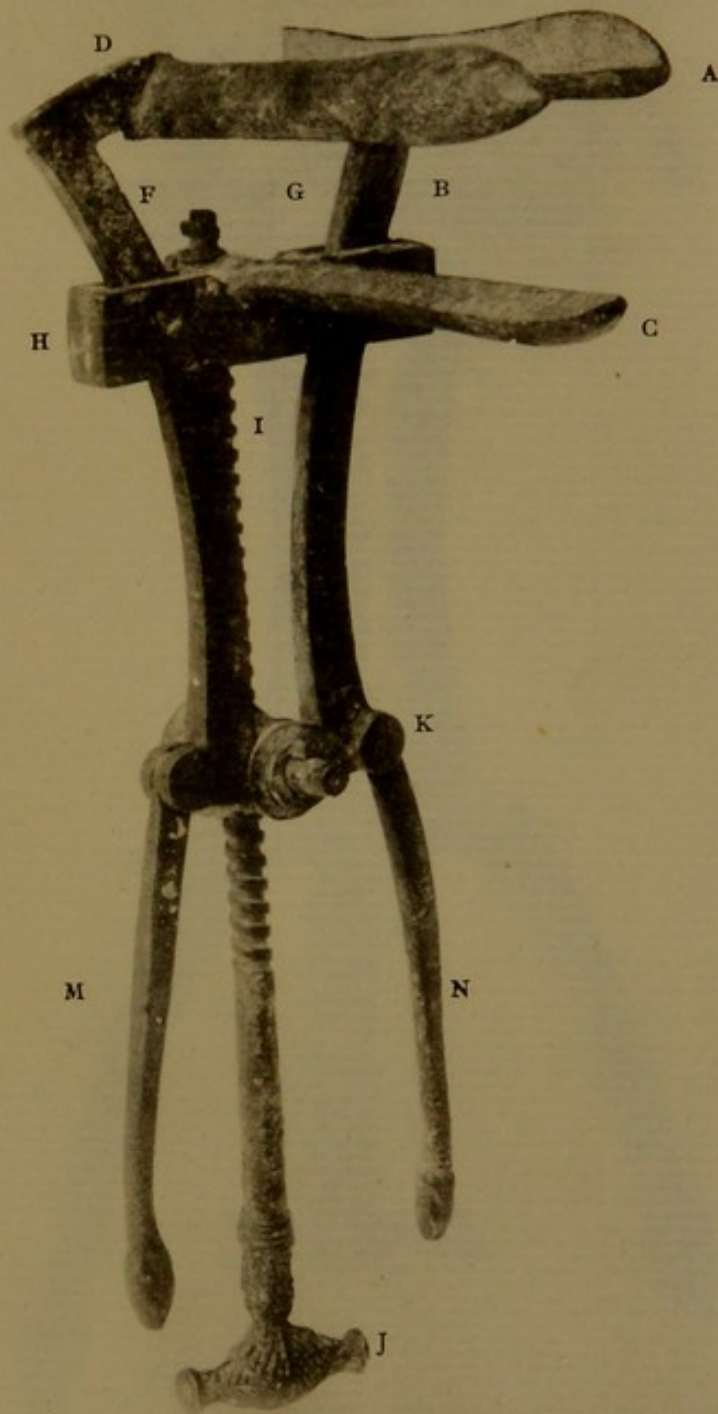
Sur la ligne médiane, à sa partie postérieure, la plaque horizontale est traversée par la vis P qui meut l'instrument ; celle-ci s'attache en haut à la partie inférieure du cercle précédemment décrit, par l'intermédiaire d'une lame coudée, dans la partie horizontale de laquelle elle se meut. La vis, sans ornementation, se termine après une course de vingt et un centimètres par une poignée horizontale très simple.

Quand vous tournez la vis pour faire marcher l'instrument, la plaque horizontale descend

et entraîne avec elle les branches inférieures du speculum, mais en même temps les longues branches qui supportent les valves supérieures se rapprochent par le bas et du même coup ces valves s'écartent l'une de l'autre.

Les valves inférieures du speculum attachées au cercle par leurs branches inférieures se séparent quand s'ouvre celui-ci.

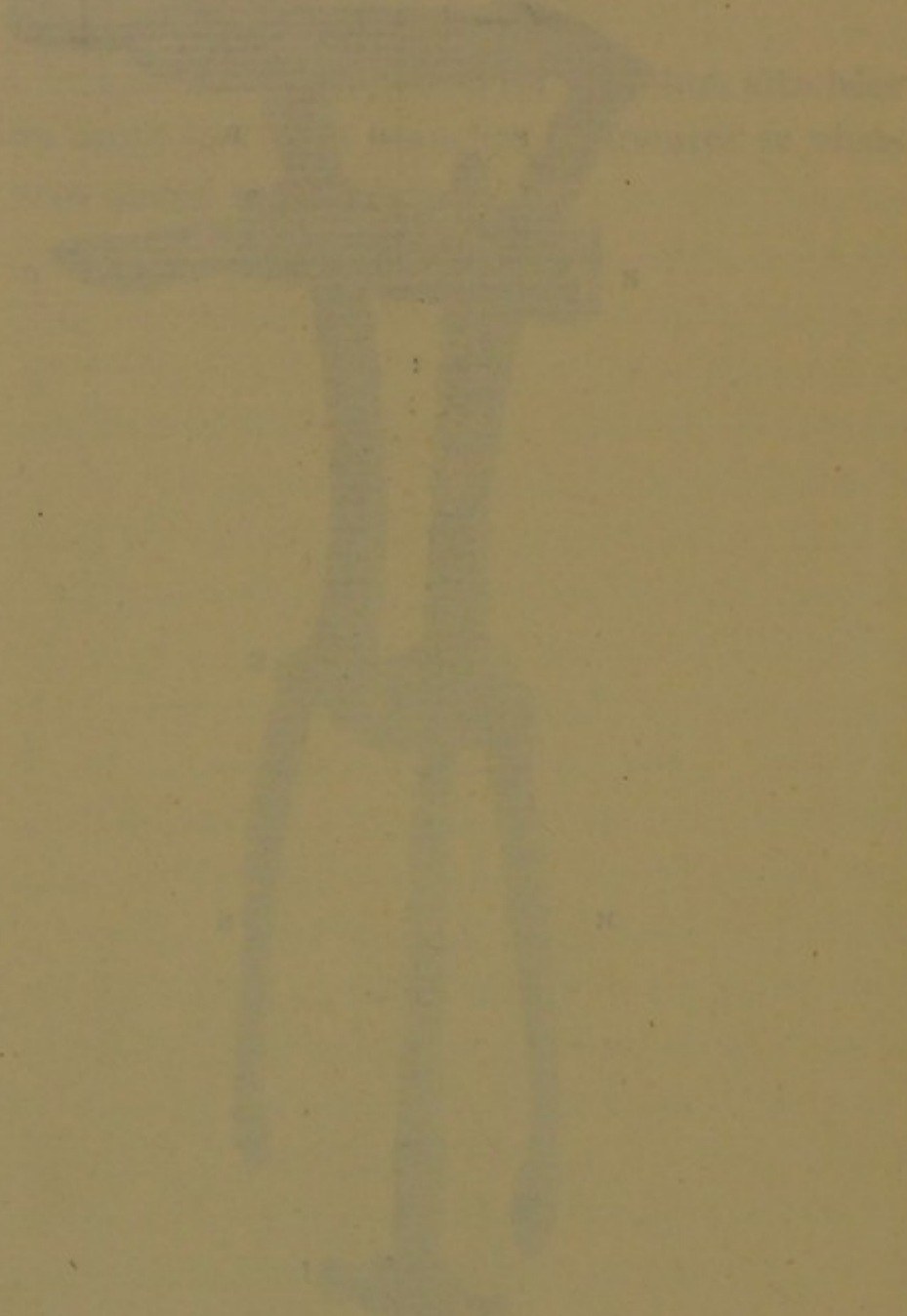
SPECULUM TRIVALVE DE POMPEÏ



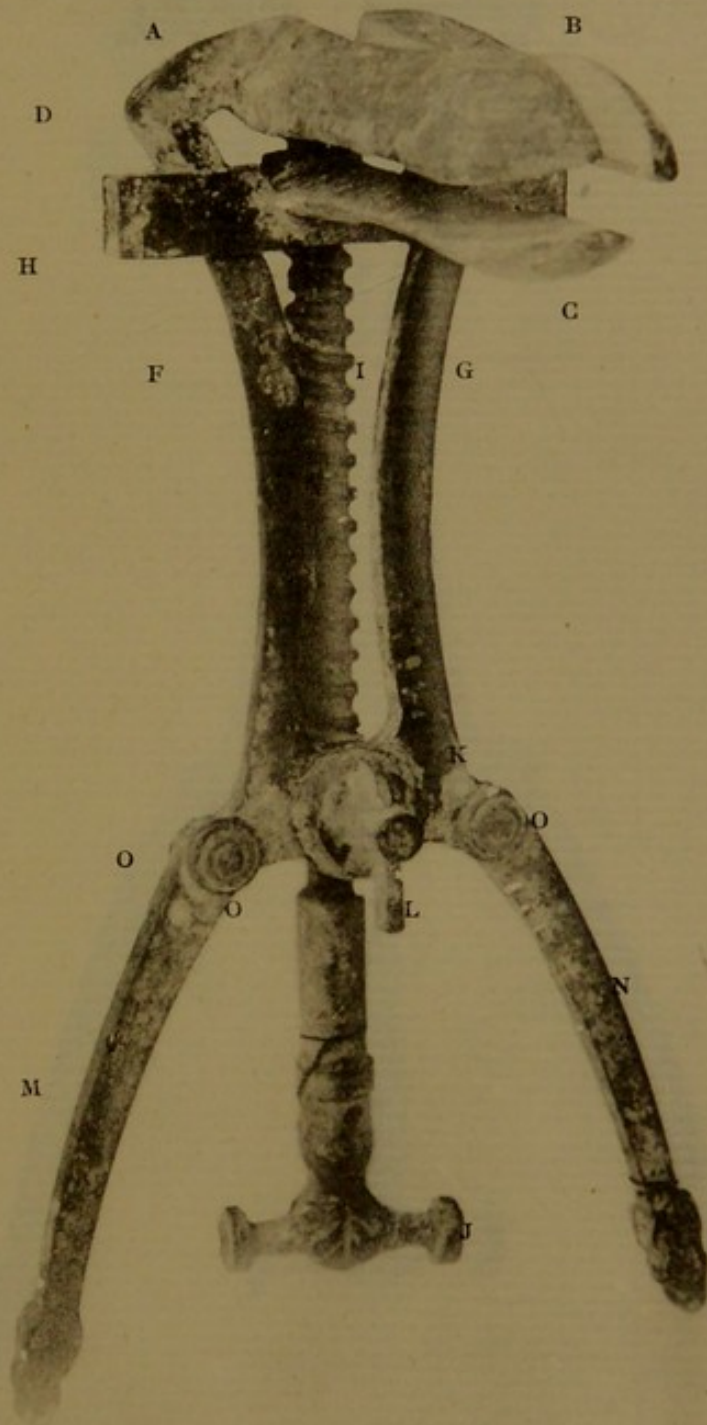
Phot. C. D'Hoy, Gand.

SPOTTED TRIVALE DE JONCHÉ

INSTITUTION ROYALE DE LA SORBONNE
BIBLIOTHÈQUE MUSEUM HISTORICAL NATURAL
PARIS

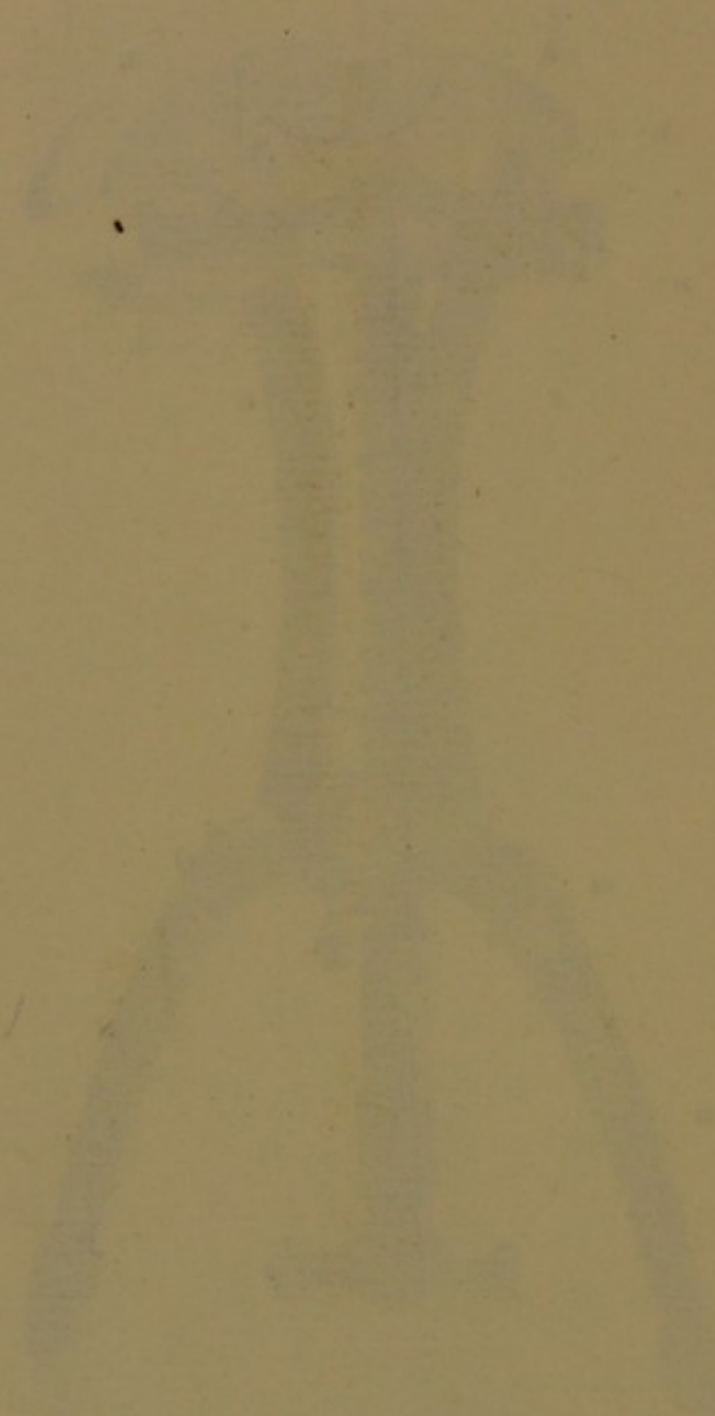


SPECULUM TRIVALVE DE POMPEÏ



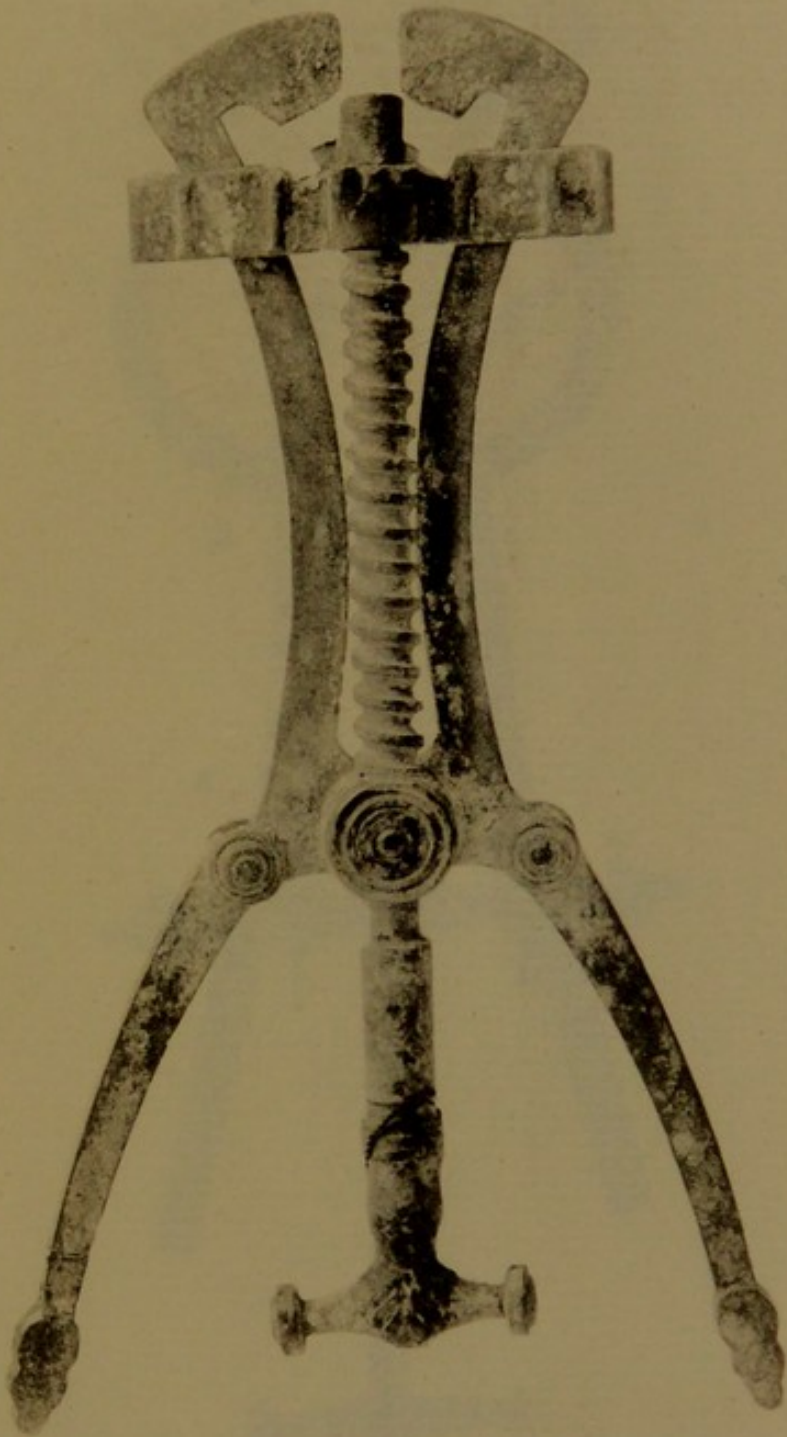
Phot. C. D'Hey, Gand.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO



1911

SPECULUM TRIVALVE (POMPEÏ)



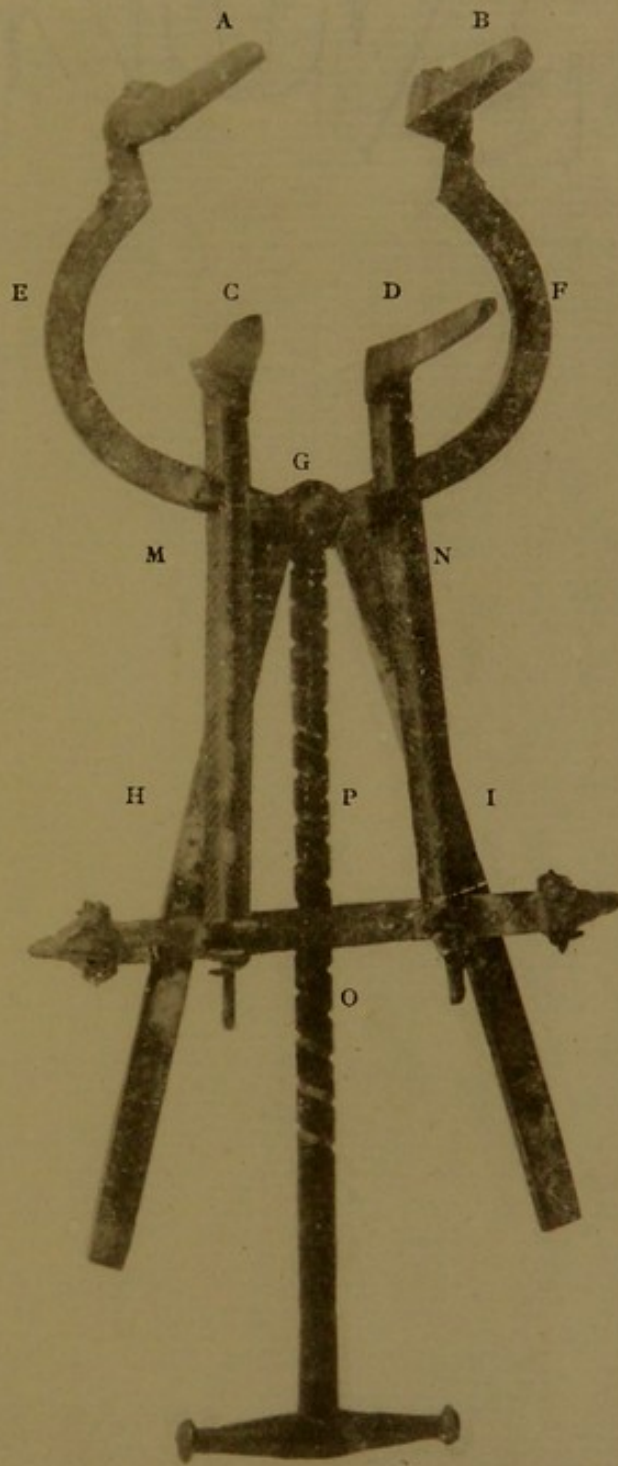
Phot. C. D'Hoy, Gand

THE HISTORY OF THE



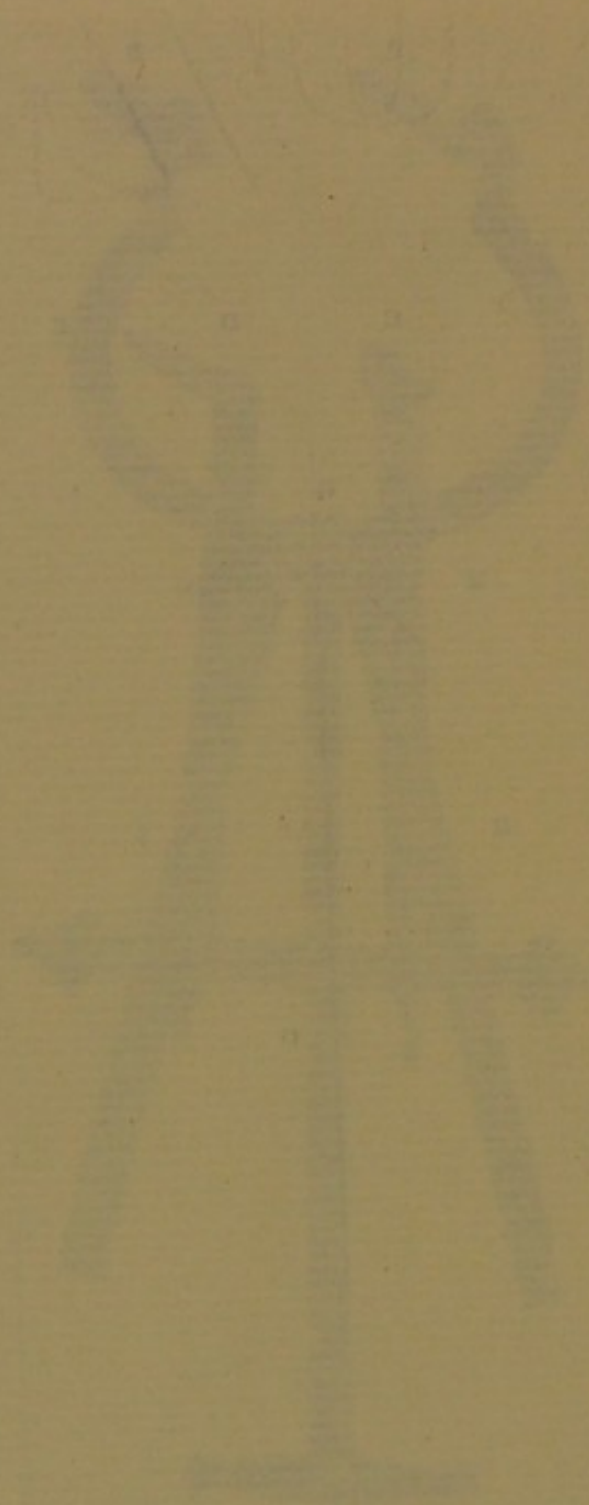
1794

SPECULUM QUADRIVALVE (POMPEÏ)



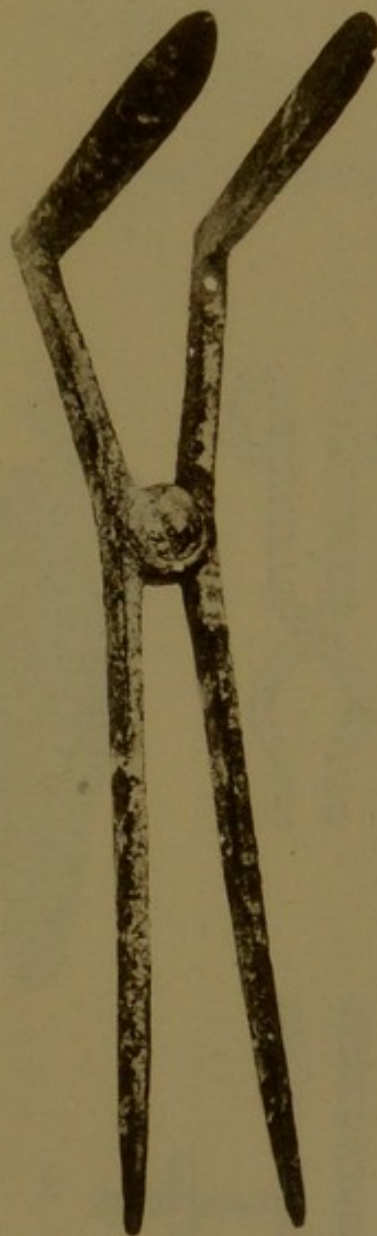
Phot. C. D'Hoy, Gand.

SECRET ON CHARITABLE DONATIONS



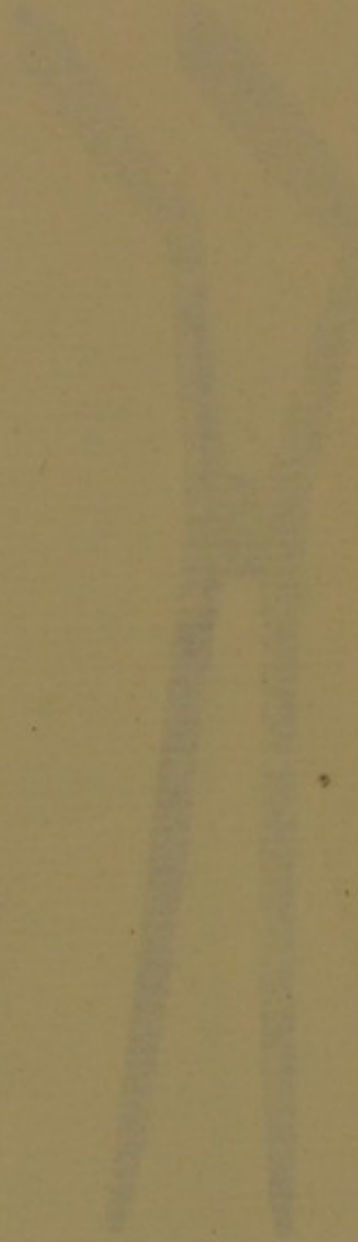
SECRET ON CHARITABLE DONATIONS

SPECULUM DU RECTUM (POMPEÏ)



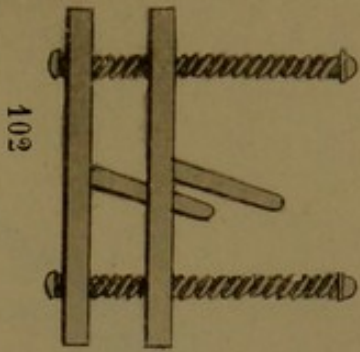
Phot. C. D'Hey, Gand

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

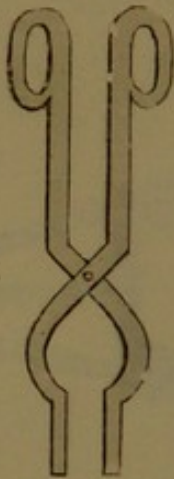


1911

SPECULUMS D'ALBUCASIS (ECOLE ARABE)



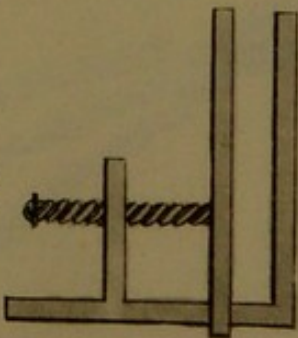
102



103



101

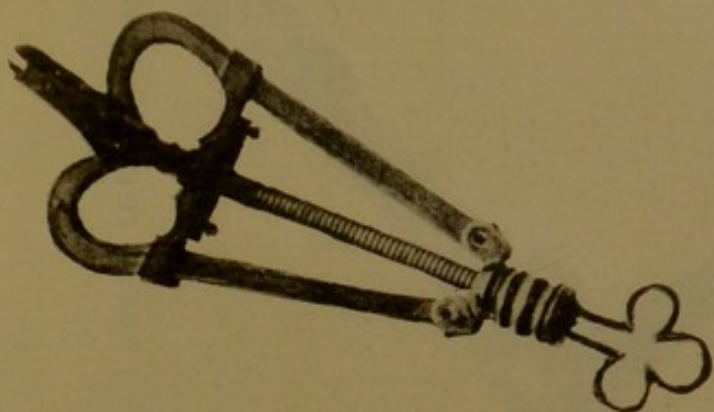


104

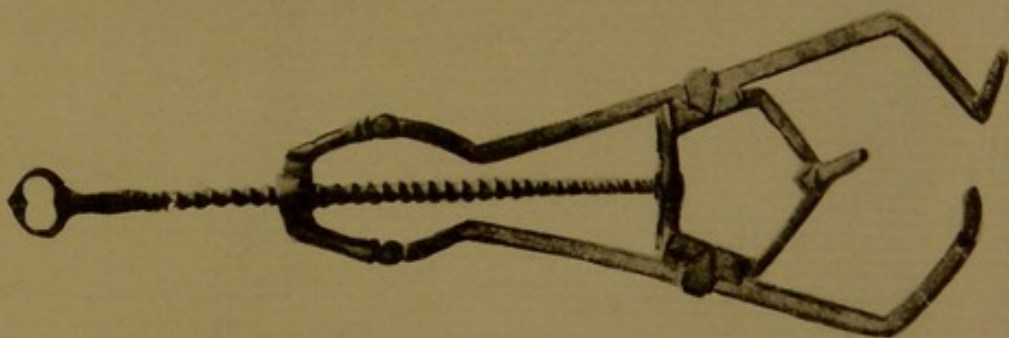
Phot. C. D'Hey, Gand.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

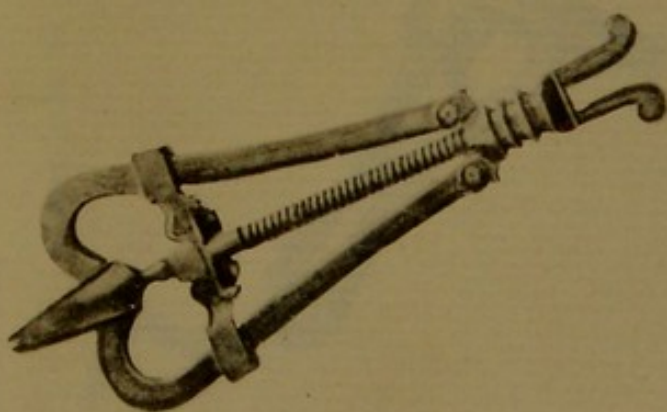
COLLECTION DU DOCTEUR HAMONIC (PARIS)



SPECULUM DE LA FIN DU XV^e SIÈCLE



SPECULUM DU XIV^e SIÈCLE



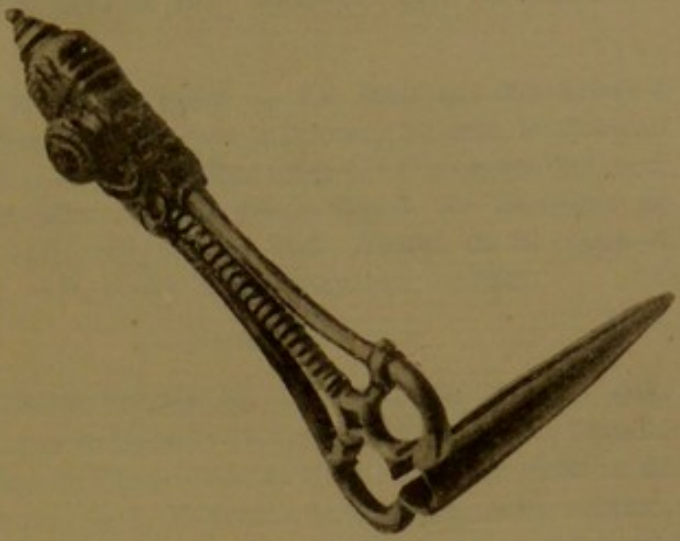
XVI^e
SPECULUM DU XIII^e SIÈCLE

Phot. G. D'ROY, Gand

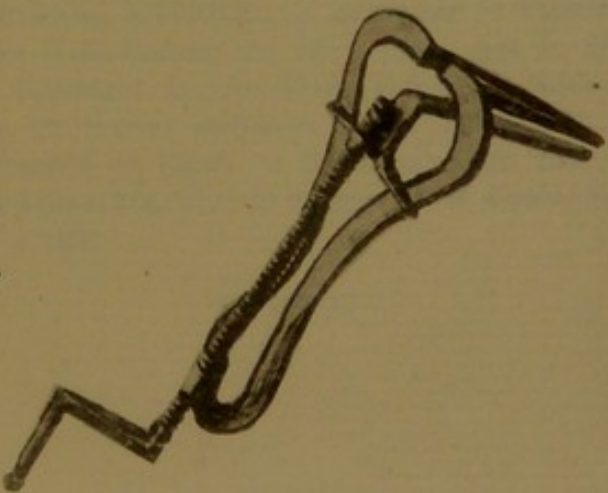
THE UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS



COLLECTION DE MONSIEUR LE DOCTEUR HAMONIC DE PARIS



DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE.



FIN DU XVII^e SIÈCLE.

Phot. C. D'Hoy, Gand



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

CHIRURGIE ANTIQUE. — *Les Bandages Herniaires à l'Époque Mérovingienne*, par le Docteur Deneffe, Professeur ordinaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique. — Un volume, gr. in-8°, Raisin, de 46 pages et 7 planches. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1900.

CHIRURGIE ANTIQUE. — *La Prothèse Dentaire dans l'Antiquité*, par le Docteur Deneffe, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique. — Un volume, gr. in-8°, Raisin, de 88 pages et 3 planches avec 8 figures. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1899.

CHIRURGIE ANTIQUE. — *Les Oculistes Gallo-Romains au III^{me} siècle*, par le Docteur Deneffe, Professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. Membre titulaire de l'Académie Royale de Médecine de Belgique. — Un volume, gr. in-8°, Raisin, de 185 pages et 5 planches avec 50 figures. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1896.

CHIRURGIE ANTIQUE. — *Étude sur la Trousse d'un chirurgien Gallo-Romain du III^{me} siècle*, par le Docteur Deneffe, Président de l'Académie Royale de Médecine de Belgique, Professeur ordinaire à la Faculté de Médecine de l'Université de Gand. — Un volume, gr. in-8°, de 66 pages et 9 planches, avec 69 figures. — H. Caals, Éditeur, Anvers. — 1893.

COLLAGÈNE DE BŒUF LIQUIDE

CHIFFRE ALÉRIE - Le Collagène de Bœuf est un produit naturel, riche en protéines et en vitamines, qui agit comme un véritable "collant" naturel pour les cellules de la peau. Il est particulièrement efficace pour lutter contre le vieillissement cutané, la perte de fermeté et l'apparition de rides. Ce produit est idéal pour les personnes cherchant à améliorer l'élasticité de leur peau et à prévenir les dommages causés par les rayons UV et la pollution.

CHIFFRE ALÉRIE - Le Collagène de Bœuf est un produit naturel, riche en protéines et en vitamines, qui agit comme un véritable "collant" naturel pour les cellules de la peau. Il est particulièrement efficace pour lutter contre le vieillissement cutané, la perte de fermeté et l'apparition de rides. Ce produit est idéal pour les personnes cherchant à améliorer l'élasticité de leur peau et à prévenir les dommages causés par les rayons UV et la pollution.

CHIFFRE ALÉRIE - Le Collagène de Bœuf est un produit naturel, riche en protéines et en vitamines, qui agit comme un véritable "collant" naturel pour les cellules de la peau. Il est particulièrement efficace pour lutter contre le vieillissement cutané, la perte de fermeté et l'apparition de rides. Ce produit est idéal pour les personnes cherchant à améliorer l'élasticité de leur peau et à prévenir les dommages causés par les rayons UV et la pollution.

CHIFFRE ALÉRIE - Le Collagène de Bœuf est un produit naturel, riche en protéines et en vitamines, qui agit comme un véritable "collant" naturel pour les cellules de la peau. Il est particulièrement efficace pour lutter contre le vieillissement cutané, la perte de fermeté et l'apparition de rides. Ce produit est idéal pour les personnes cherchant à améliorer l'élasticité de leur peau et à prévenir les dommages causés par les rayons UV et la pollution.



✓

